

PLAN PAYSAGE DE LA VALLÉE DE LA DIÈGE

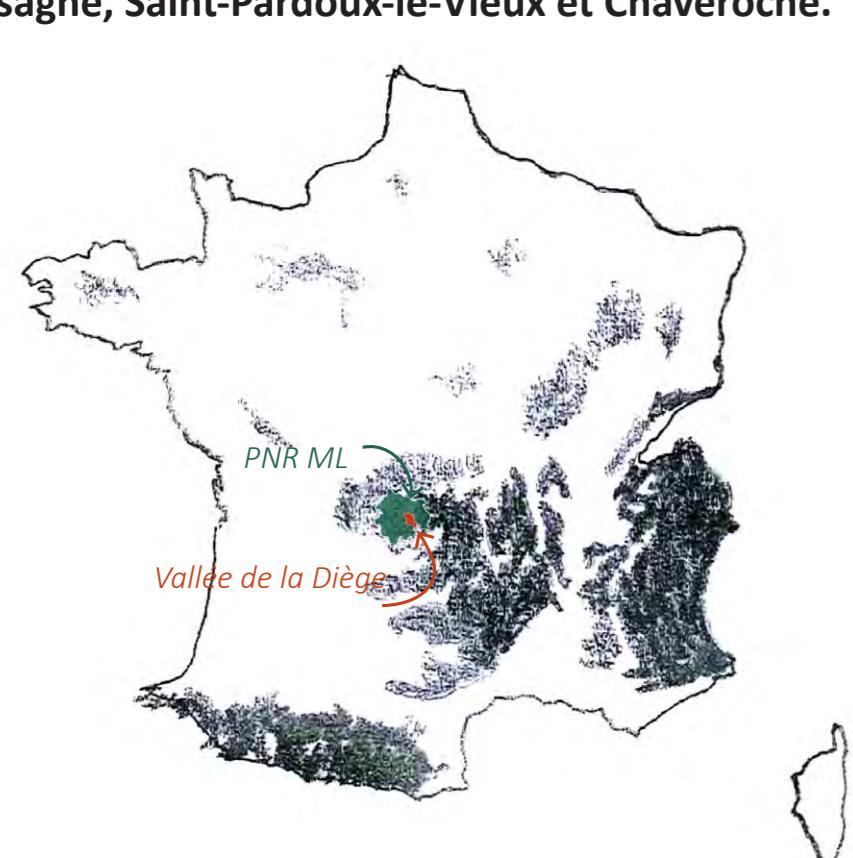
«Le Plan de paysage est un outil de prise en compte du paysage qu'il s'agisse de sa protection, sa gestion ou de son aménagement dans les politiques sectorielles d'aménagement du territoire (urbanisme, transports, infrastructures, énergies renouvelables, agriculture) à l'échelle opérationnelle du paysage et du bassin de vie, que sont les unités paysagères. Il permet d'appréhender l'évolution et la transformation des paysages de manière prospective, transversalement aux différentes politiques à l'œuvre sur un territoire, et de définir le cadre de cette évolution, sous l'angle d'un projet de territoire.»

Définition du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire



LA VALLÉE DE LA DIÈGE, UN SECTEUR PEU CONNU

Le parc naturel régional de Millevaches en Limousin fait partie des 27 lauréats de l'appel à projets «plan de paysage» lancé en 2017 par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, c'est dans ce cadre qu'il réalise le Plan Paysage de la Vallée de la Diège qui concerne les communes de Saint-Germain-Lavalops, Sornac, Saint-Sulpice-les-Bois, Saint-Setiers, Bellechassagne, Saint-Pardoux-le-Vieux et Chaveroche.



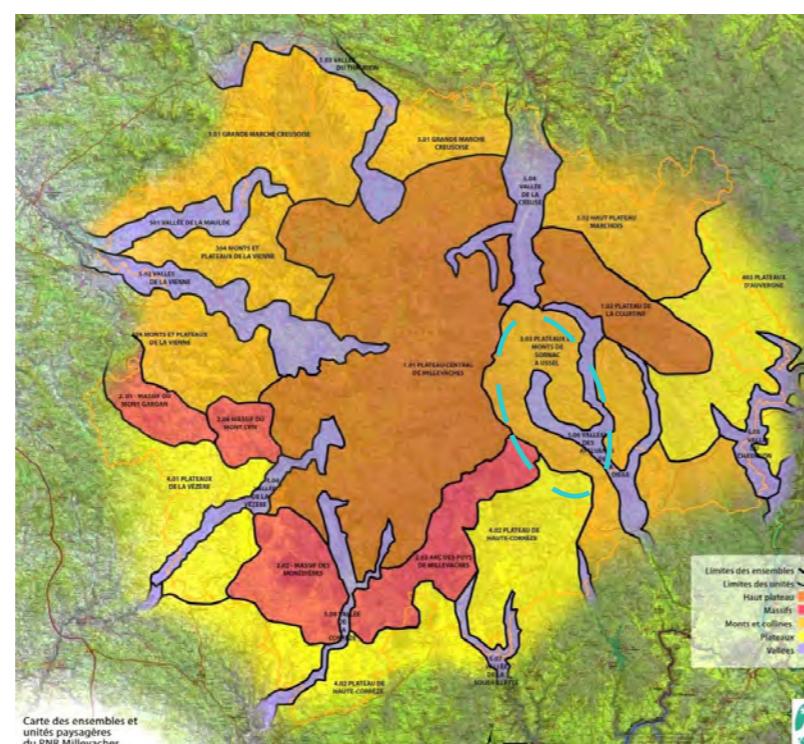
Localisation du PNR ML à l'échelle nationale



Carte du PNR ML en Limousin

L'élaboration du Plan Paysage de la Vallée de Diège intervient à une période charnière où l'évolution des modes de vie et des pratiques a largement modifié les paysages et leur perception.

Le site de la Vallée de Diège correspond à une unité paysagère du PNR de Millevaches encore peu analysée et non couverte par une charte paysagère. La démarche de Plan Paysage permet d'établir une analyse paysagère précise de ce périmètre ainsi qu'un programme d'actions en faveur de la qualité du paysage tout en proposant des outils méthodologiques à reproduire à l'échelle du périmètre du Parc.



Carte des ensembles de paysage du PNR ML

Source : PNR ML

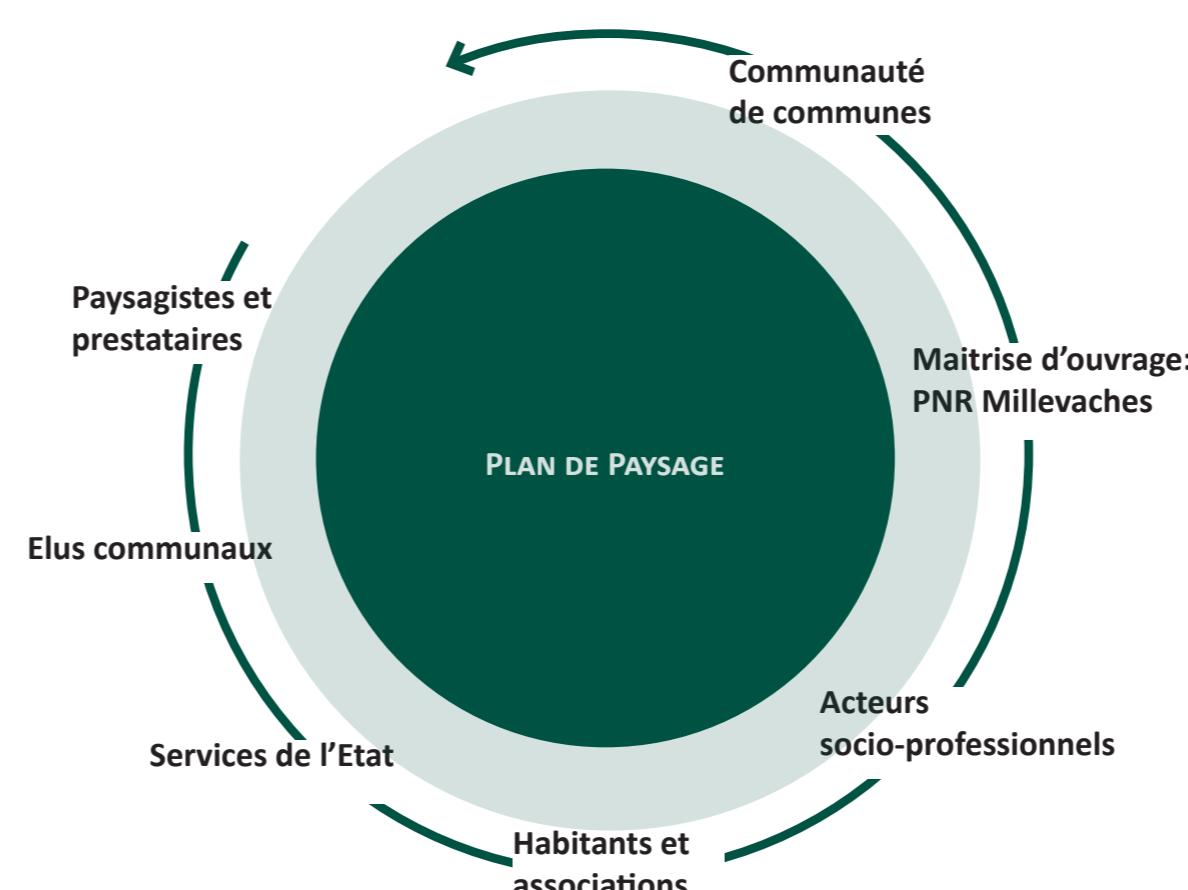


Carte des communes concernées par le Plan Paysage de la Vallée de la Diège

Source : BD ORTHO © IGN 2016 / Reproduction interdite

UN DOCUMENT CONCERTÉ !

Le plan de paysage est un travail co-construit entre habitants, élus, acteurs et techniciens du territoire. Cette co-réalisation se caractérise par une concertation permanente via l'organisation d'ateliers participatifs en salle ou en extérieur ainsi que des réunions en comité de suivi et comité de pilotage.

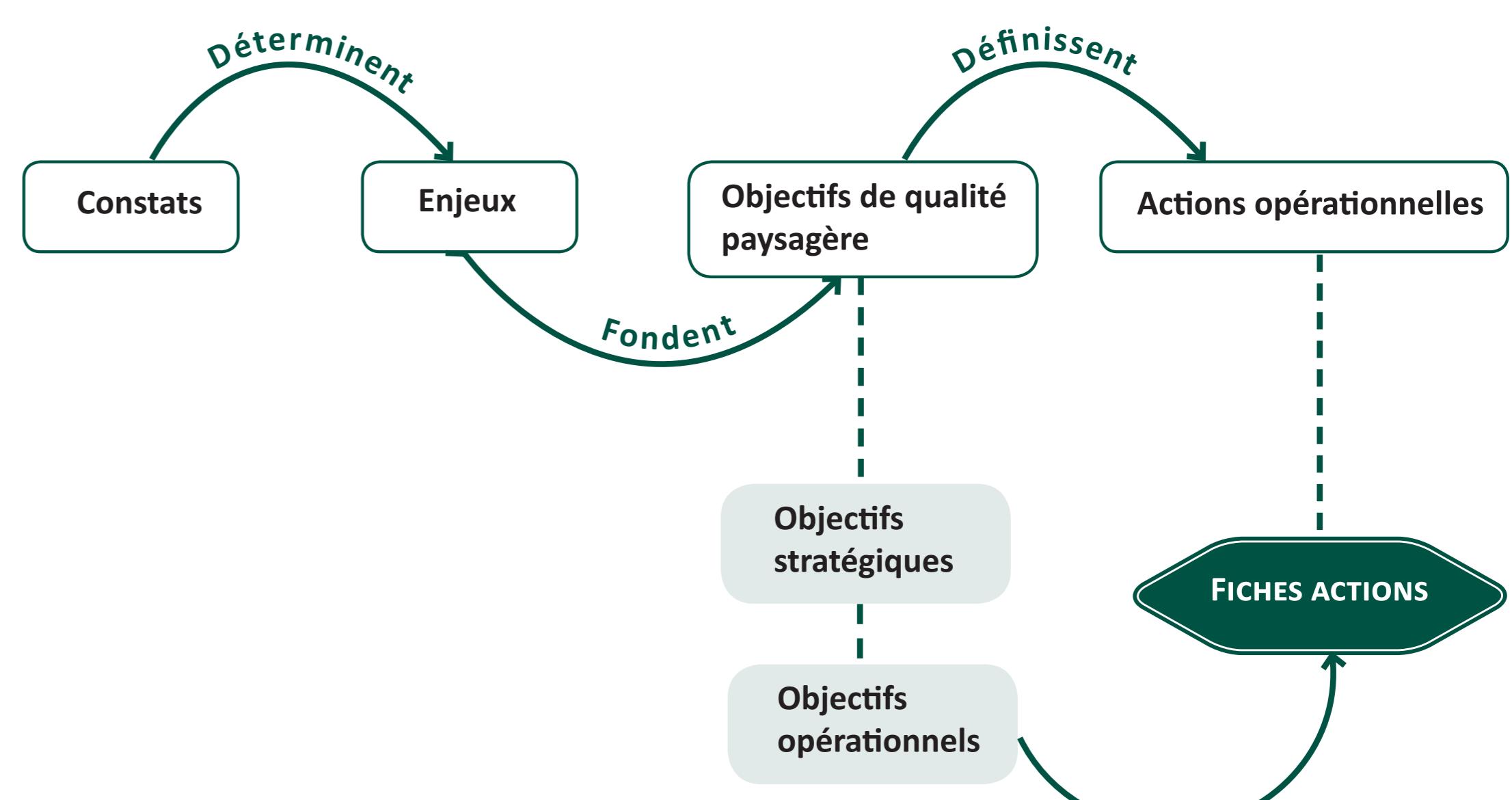


DE QUOI SE COMPOSE-T-IL ?

Débuté en janvier 2019, l'élaboration du Plan paysage de la Vallée de la Diège s'est étalée sur 11 mois. De ce travail collaboratif, trois documents correspondant aux trois phases de la démarche ont été rédigés :

PHASE 1 DIAGNOSTIC	PHASE 2 STRATÉGIE	PHASE 3 PROGRAMME D'ACTIONS
un état des lieux des paysages et de leur dynamique sur le territoire concerné	la formulation d'objectifs de qualité paysagère, c'est-à-dire des orientations de la collectivité concernant les caractéristiques paysagères de son territoire	la mise en œuvre d'un programme d'actions pour répondre aux objectifs

Des documents d'analyse et de synthèse qui aboutissent à un programme d'actions détaillé :



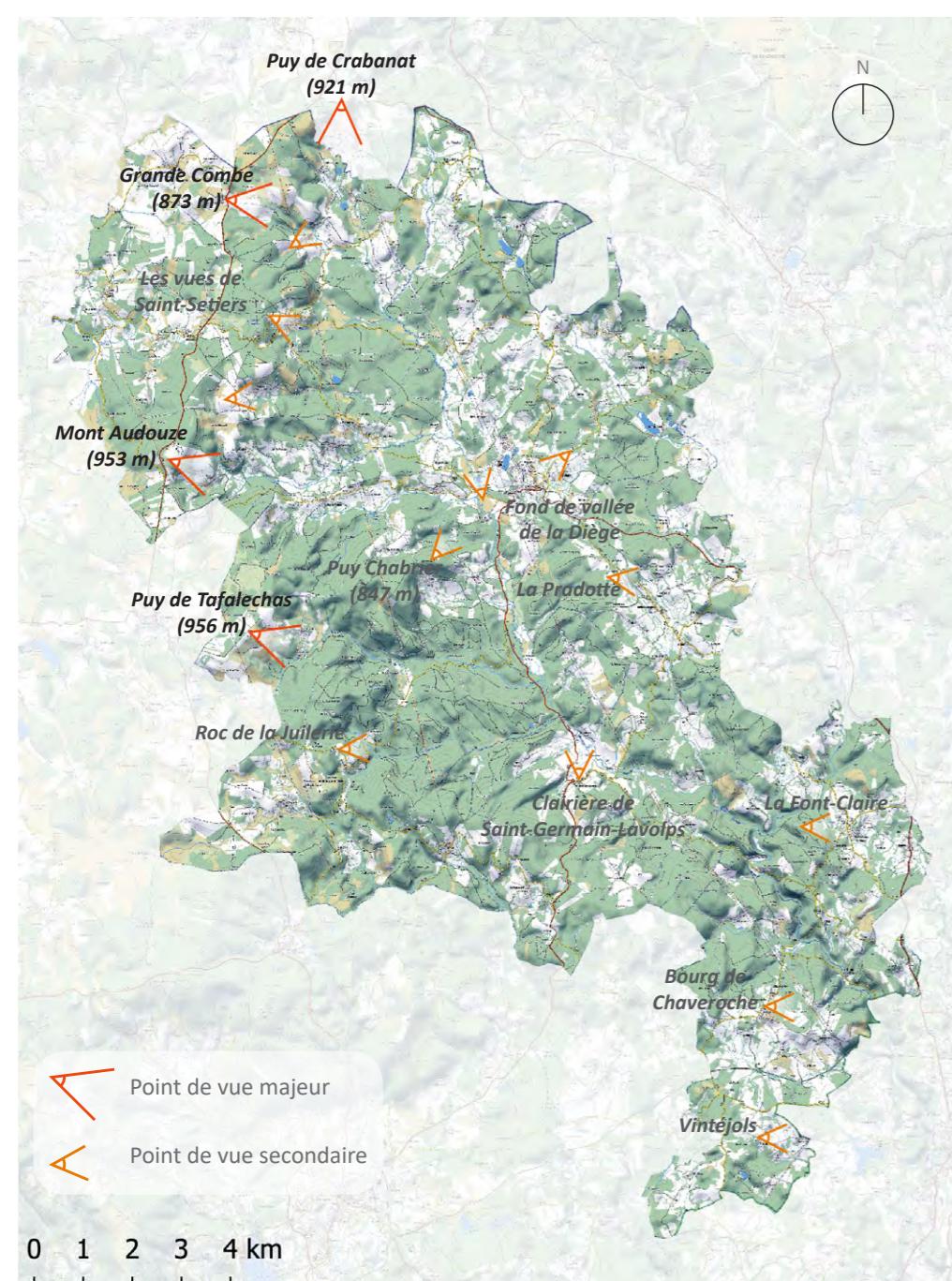
PLAN PAYSAGE DE LA VALLÉE DE LA DIÈGE

PHASE 1 : DIAGNOSTIC PAYSAGER

Le présent diagnostic constitue le premier volet de ce plan de paysage. Il a vocation à faire émerger une analyse critique partagée des paysages de la vallée de la Diège: De quoi sont-ils composés? Quelles évolutions sont observées? Quels sont les enjeux principaux?

UN RELIEF VALLONNÉ QUI OFFRE UNE GRANDE VARIÉTÉ DE PAYSAGES

DES PAYSAGES VALLONNÉS ET MODELÉS PAR L'EAU

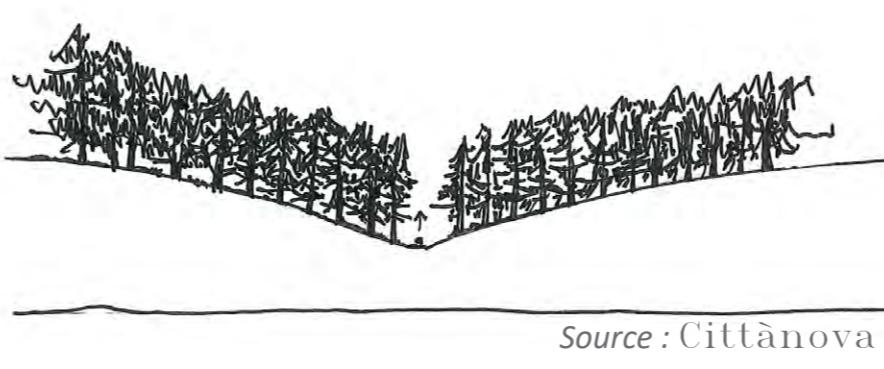


Le territoire de la vallée de la Diège est un territoire d'entre-deux, inséré entre le plateau de Millevaches à l'Ouest et le plateau de la Courtine au Nord-Est. Grâce à sa situation en promontoire, les vues s'ouvrent sur les Monts d'Auvergne qui dessinent la ligne d'horizon par temps clair. Le maillage routier, premier contact avec le territoire est composé de diverses typologies de routes, tantôt ancrées dans la pente d'un versant offrant des vues lointaines sur les paysages, tantôt insérées dans les fonds sombres et humides des vallons boisés. Cette diversité d'implantation permet de découvrir, traverser et observer une grande diversité de paysages tantôt vastes, tantôt intimes.

On différencie ainsi 5 grands types de routes :

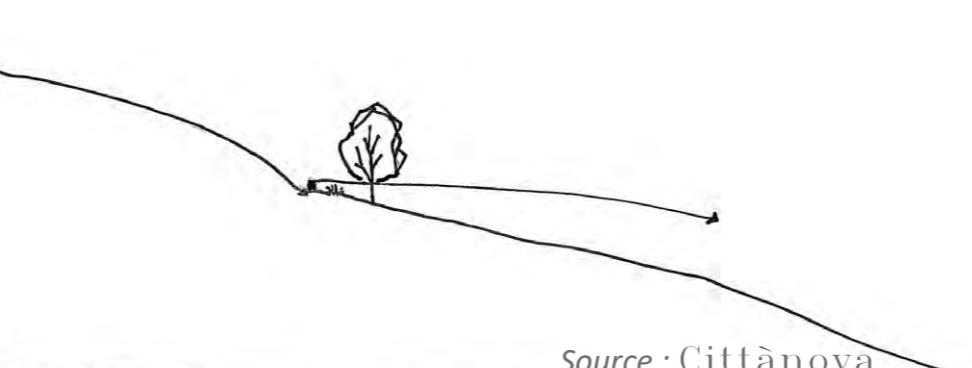
- les routes panoramiques
- les routes belvédères
- Les routes de vallée
- Les routes forestières de fond de vallon
- Les routes de bord de l'eau

La route forestière de fond de vallon



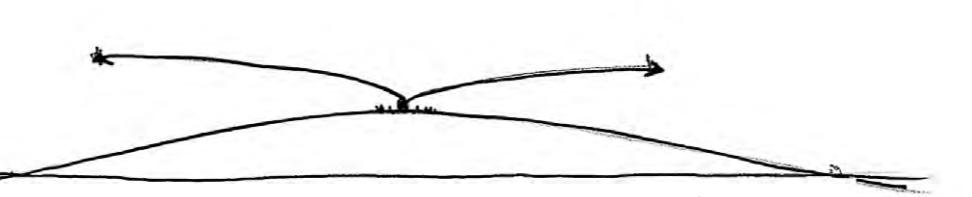
Source : Cittanova

La route belvédère

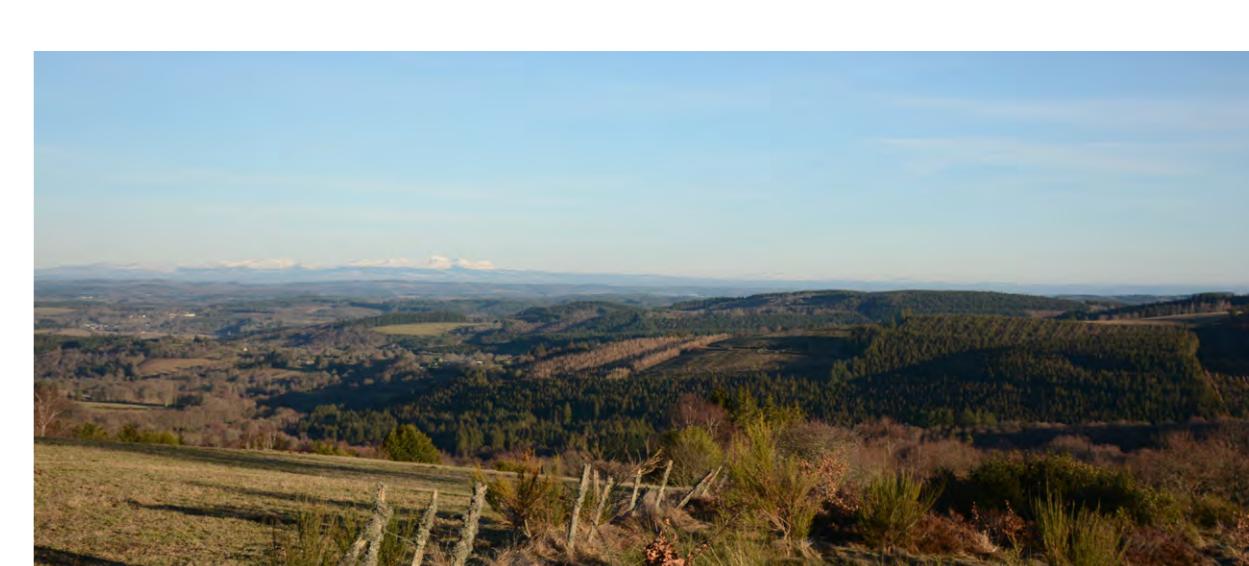


Source : Cittanova

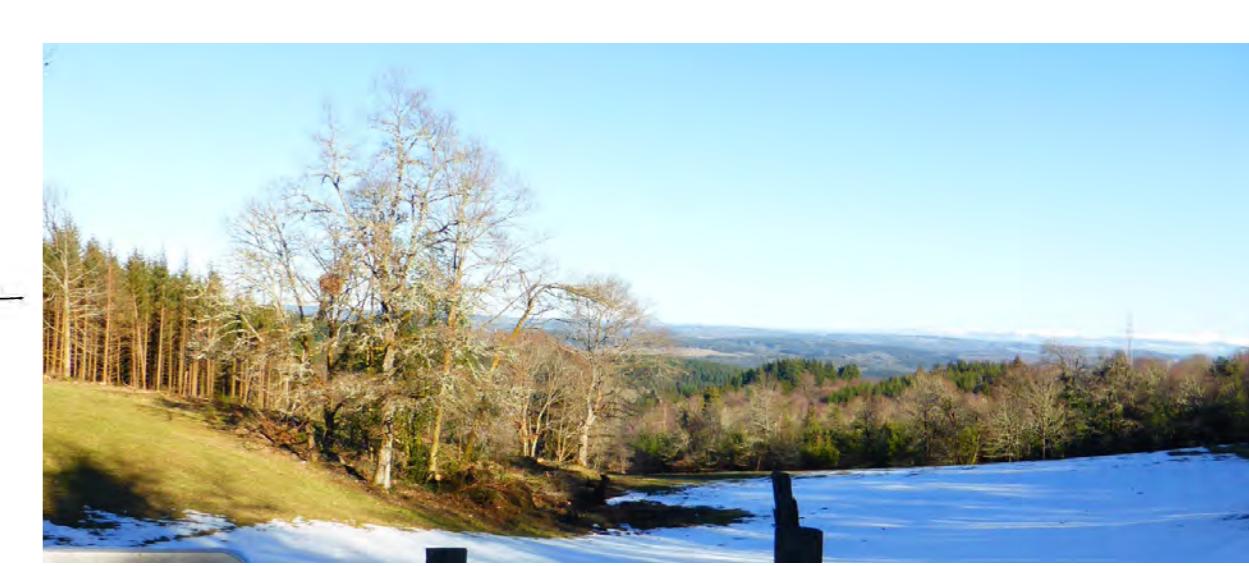
La route panoramique



Source : Cittanova



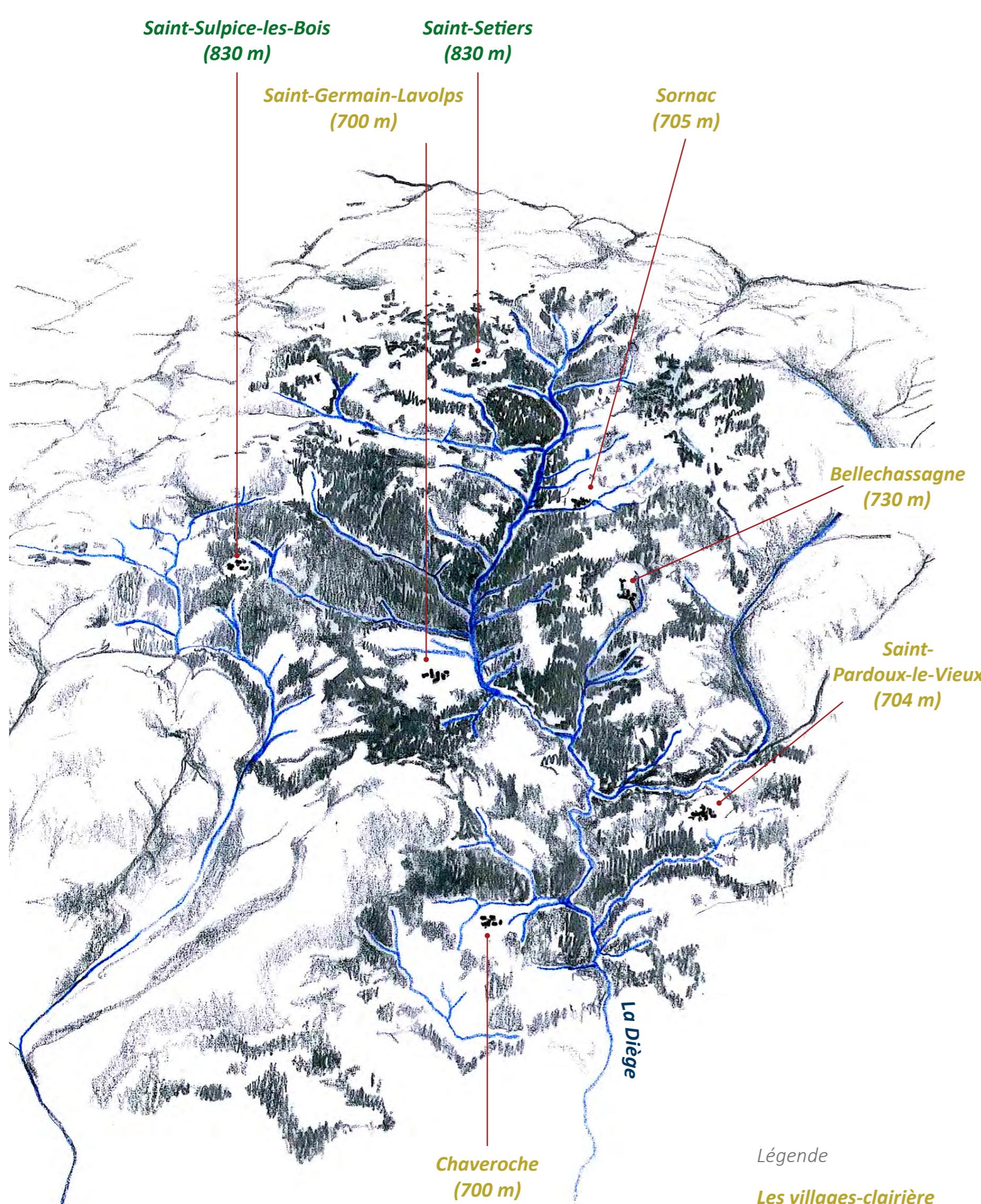
Vue panoramique depuis le belvédère du Mont Audouze, Saint-Setiers



Vue sur les Monts d'Auvergne, route de Tafalechac, Saint-Sulpice-les-Bois

DES PAYSAGES URBAINS MARQUÉS PAR LE SENTIMENT DE RURALITÉ

Une morphologie urbaine en «villages» disséminés dans la campagne

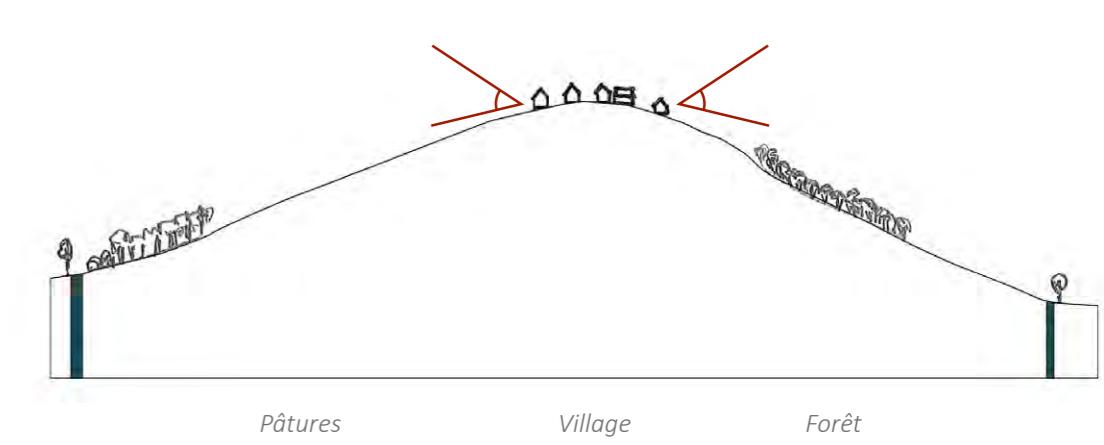


DES VILLAGES SECRETS, QUI SE DÉCOUVRENT AU DÉTOUR DES COLLINES ET DES CLAIRIÈRES

Le relief collineux et la couverture boisée du territoire isolent les villages des alentours.

On peut distinguer deux situations :

- Les bourgs situés au milieu de clairières dans la vallée
- Les villages enveloppés d'un manteau boisé, accrochés aux contreforts du plateau de Millevaches (Saint-Setiers et Saint-Sulpice-les-Bois)



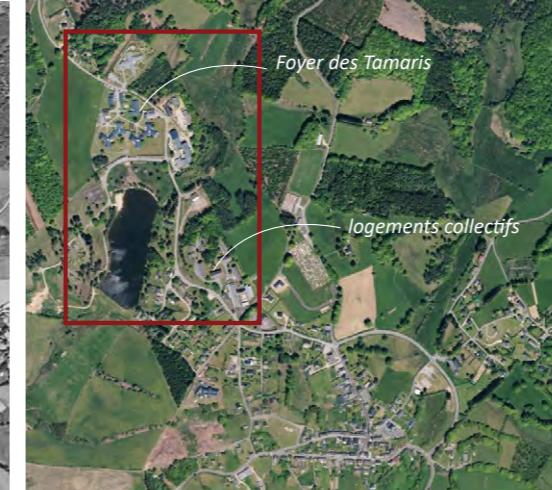
Coupe schématique d'implantation de village en fonction du relief

UN ÉTALEMENT URBAIN PEU QUALITATIF

Sornac, ortho-photo 1950



Sornac 2018, ortho-photo actuelle



Chaveroche, ortho-photo 1950



Chaveroche, ortho-photo actuelle



La problématique de rétention foncière à l'intérieur et en continuité des bourgs a provoqué un «urbanisme mité», rythmé par les opportunités foncières, donnant à voir par endroit de nouveaux groupements bâtis en discontinuité des bourgs et villages anciens. Ce phénomène d'urbanisation au coup par coup détériore la qualité des paysages agricoles et naturels en développant des quartiers «déconnectés» de la vie de village.

DES ESPACES PUBLICS PARFOIS VESTUSTES ET PEU NOMBREUX

On observe actuellement une tendance à la désaffection de ces espaces qui fragilise la vie de village.

L'installation d'un banc sur un trottoir, la rénovation d'un four à pain ou la présence d'un lavoir, sont autant de petits éléments anodins qui contribuent à créer des lieux de convivialité.



Terrain de pétanque peu utilisé, Chaveroche



Place publique de Sornac, un espace de rencontre minéral très fréquenté par les voitures

PLAN PAYSAGE DE LA VALLÉE DE LA DIÈGE

PHASE 1 : DIAGNOSTIC PAYSAGER



L'ELEVAGE ET LA SYLVICULTURE, DEUX ACTIVITÉS FONDATRICES

UNE ACTIVITÉ AGRICOLE ANCESTRALE INSCRITE DANS LES PAYSAGES

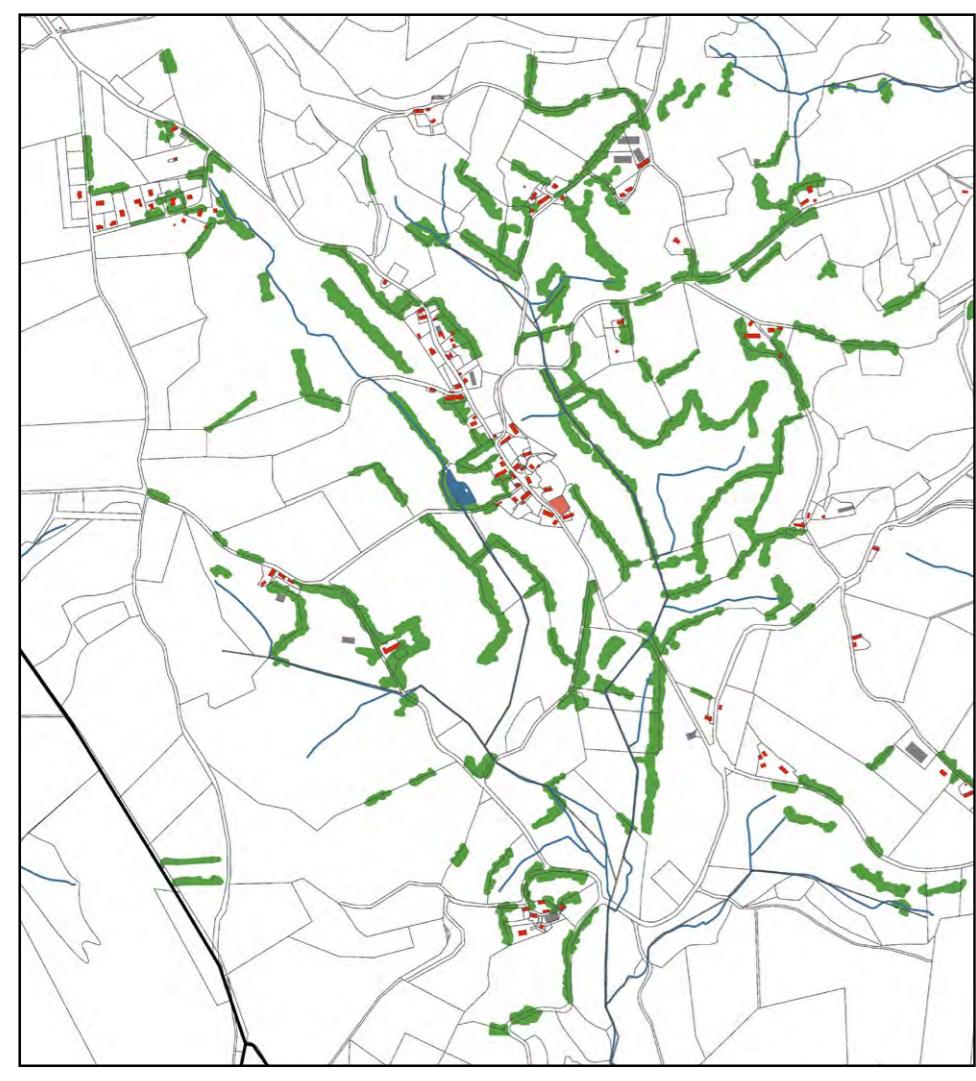
Véritables «jardiniers des paysages» les agriculteurs jouent un rôle important dans la perception des paysages actuels en maintenant de larges ouvertures pâturées et de petites antichambres au cœur des espaces boisés.

Véritables «paysages vivants», évoluant au fil des saisons, les pâturages peuplés de vaches limousines ou de brebis donnent à voir des paysages paisibles enveloppant comme un écrin les villages.



Chaveroche

Saint-Germain-Lavolps



Réseau de haies bocagères, Bellechassagne

L'activité agricole d'élevage est accompagnée d'un maillage complexe de haies bocagères. Composées majoritairement de noisetiers, aubépines, hêtres, sureaux, etc, ces haies ont différents usages :

- Barrière et ombre pour les troupeaux
- Refuge écologique pour la petite faune et les oiseaux
- Frein au ruissellement des eaux pluviales et retenue des terres
- Elément «tampon» entre espace bâti et espace agricole
- Petit bois de chauffe

Principalement localisées le long des pâtures qui encerclent les villages et bourgs, elles forment un maillage boisé à fort intérêt paysager et patrimonial. Elles participent notamment à l'intégration paysagère des nouvelles constructions en périphérie des villages.



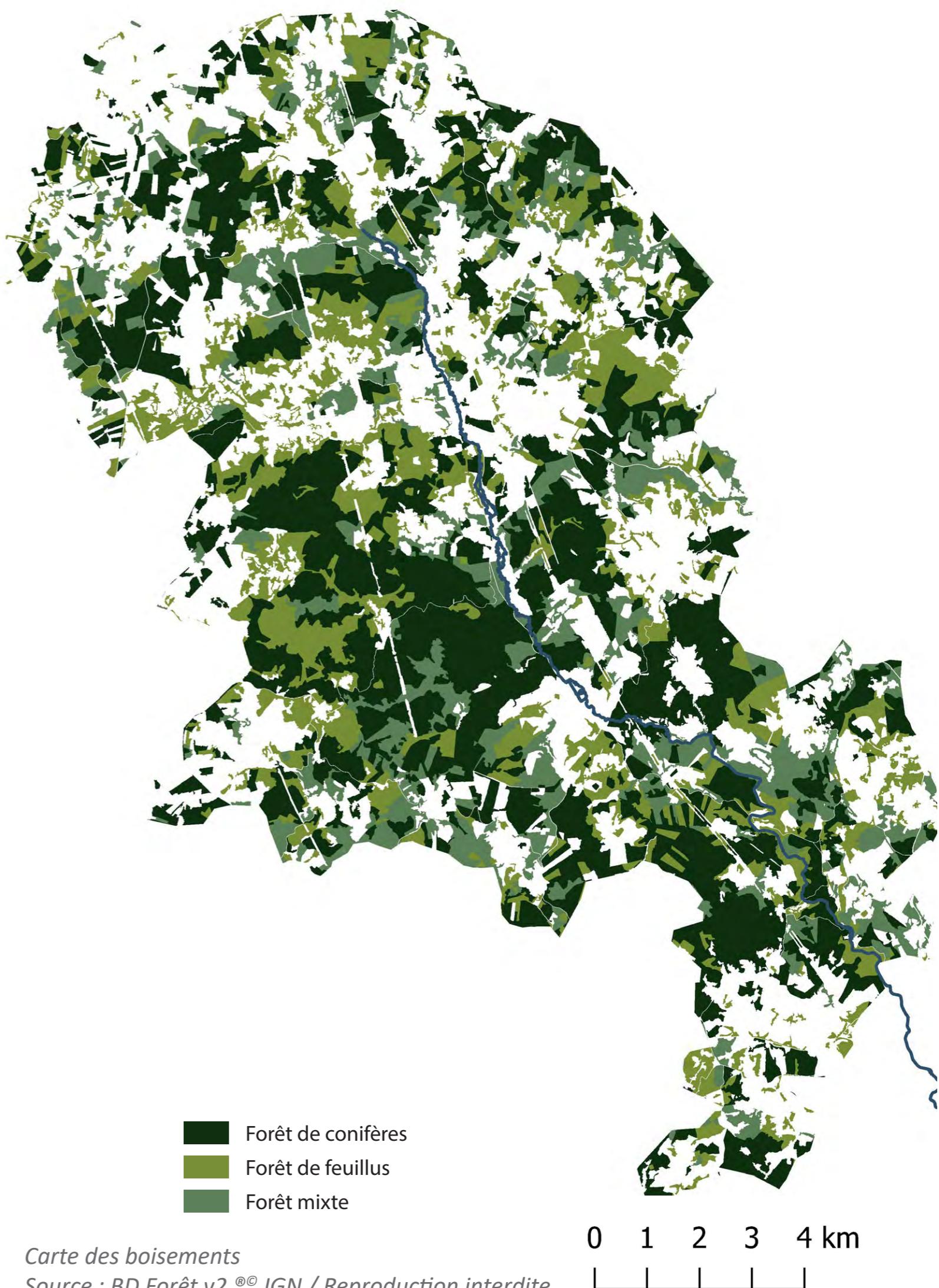
Haies bocagère, Bellechassagne Rigoles



Alignement de hêtres, Sornac.

De nombreux «motifs paysagers» présents sur le territoire sont directement liés à l'activité agricole. C'est le cas notamment des haies bocagères, alignements de hêtres et chênes, rigoles et levades.

Ces motifs qui ponctuent les prés et villages dessinent l'identité paysagère du territoire et méritent d'être préservés.



Carte des boisements

Source : BD Forêt v2 © IGN / Reproduction interdite

L'INVERSION PAYSAGÈRE : DU PRÉ À LA FORÊT

Actuellement fortement marqués par l'alternance de prairies et de hauts boisements, les paysages du plateau de Millevaches ont connu de grands bouleversements au fil des siècles. Autrefois défrichés et fortement marqués par l'activité pastorale, les paysages très ouverts ont laissé place au reboisement suite à l'exode rural des années 1950 et aux politiques de boisement.

Saint Setiers, début XXeme

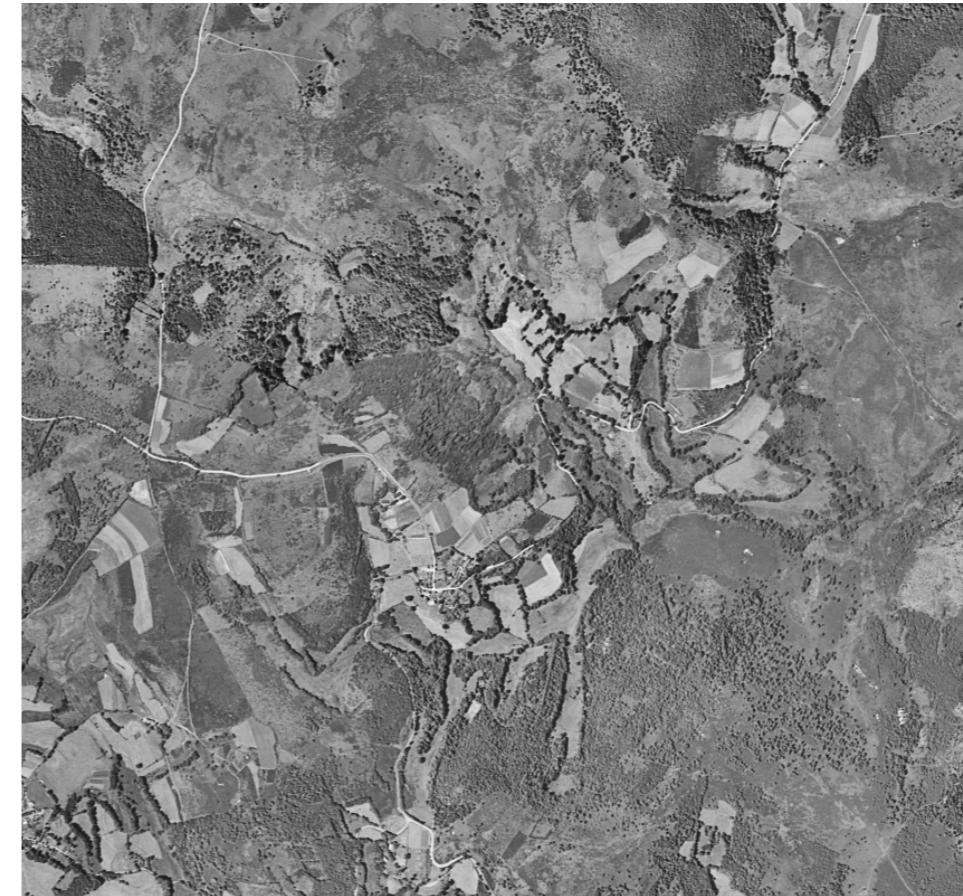


Saint Setiers, mars 2019

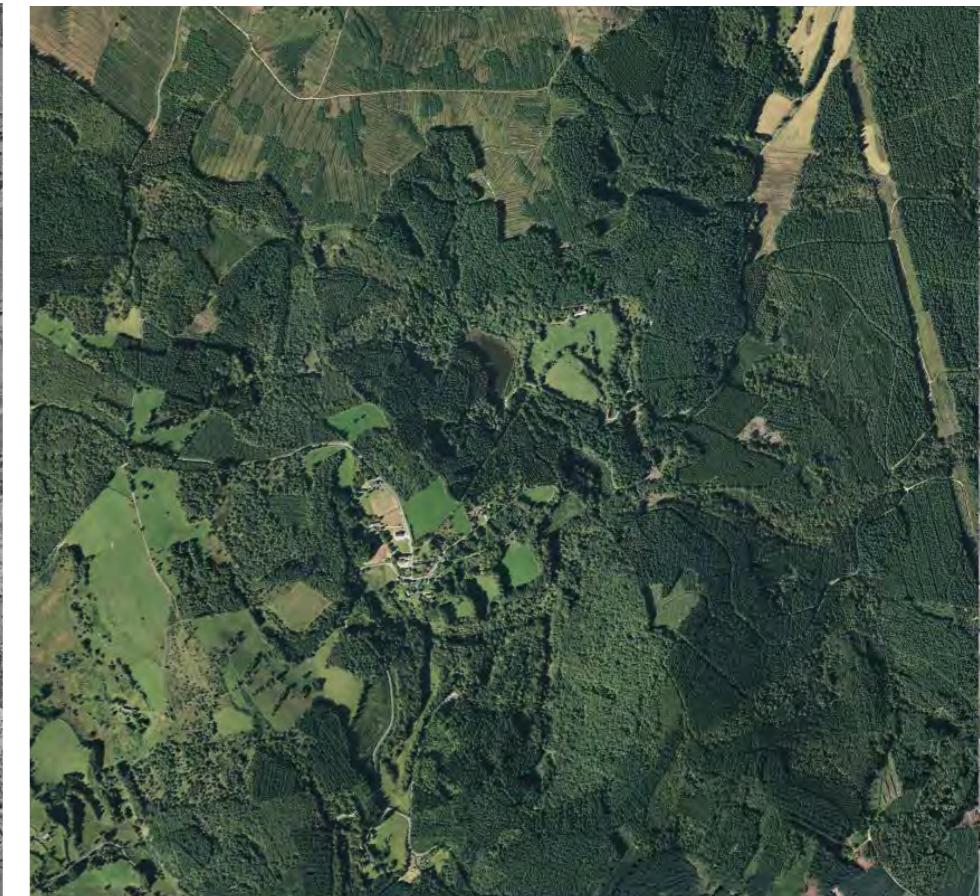


Source : Michel

Saint-Sulpice-Les-Bois, ortophoto 1960



Saint-Sulpice-Les-Bois, ortophoto 2019



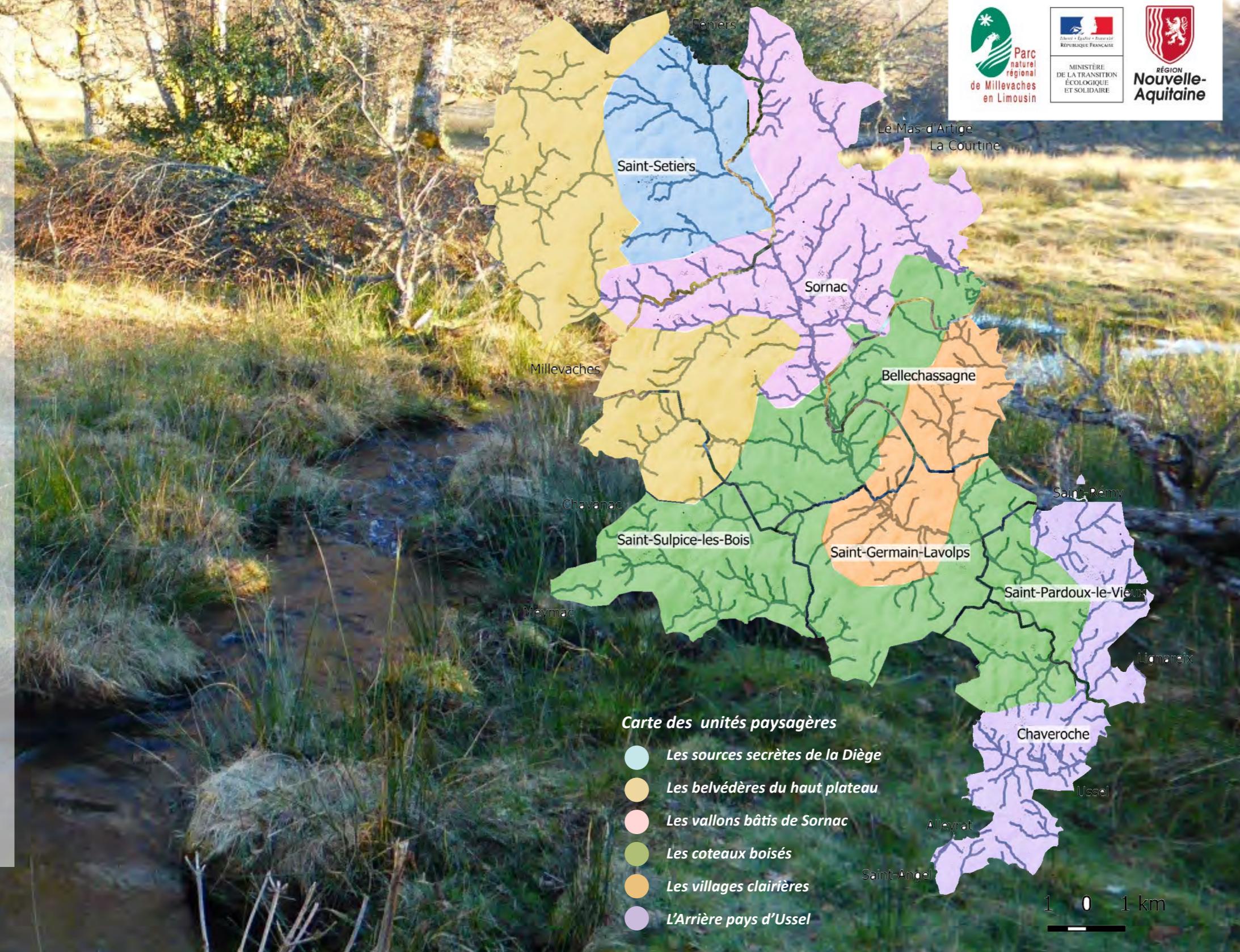
Source : BD ORTHO © IGN

PLAN PAYSAGE DE LA VALLÉE DE LA DIÈGE

PHASE 1 : DIAGNOSTIC PAYSAGER

QU'EST-CE QU'UNE ENTITÉ PAYSAGÈRE ?

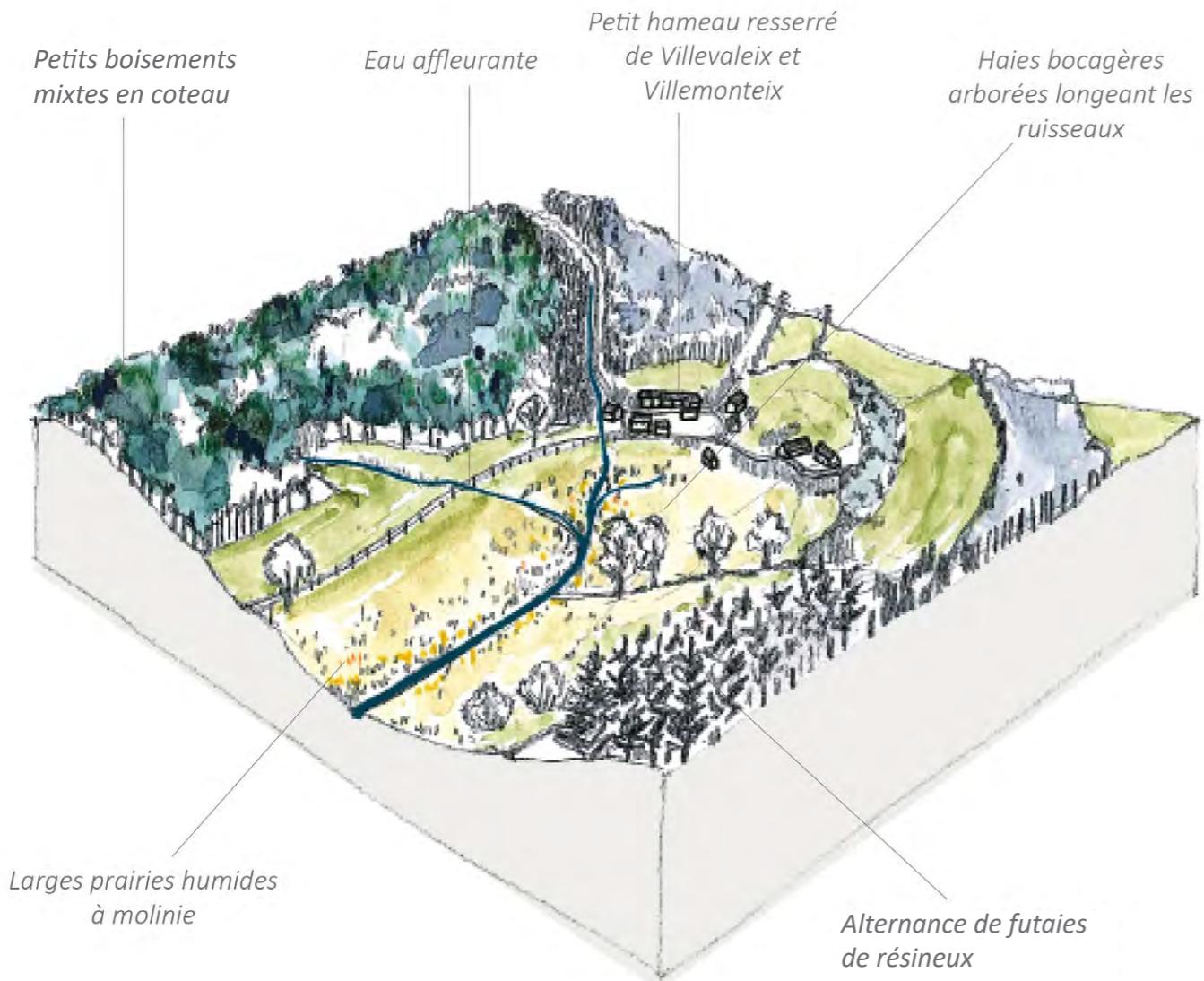
Les entités paysagères sont des zones au sein desquelles la composition et la structure du paysage sont relativement homogènes. Elles sont définies en fonction du relief, des milieux naturels, des types d'occupation du sol et des évolutions spatiales qui s'y déroulent et de l'analyse d'éléments identitaires et particuliers du territoire. Celles-ci sont définies grâce à une approche sensible de terrain mais également technique (observation des dynamiques et composantes).



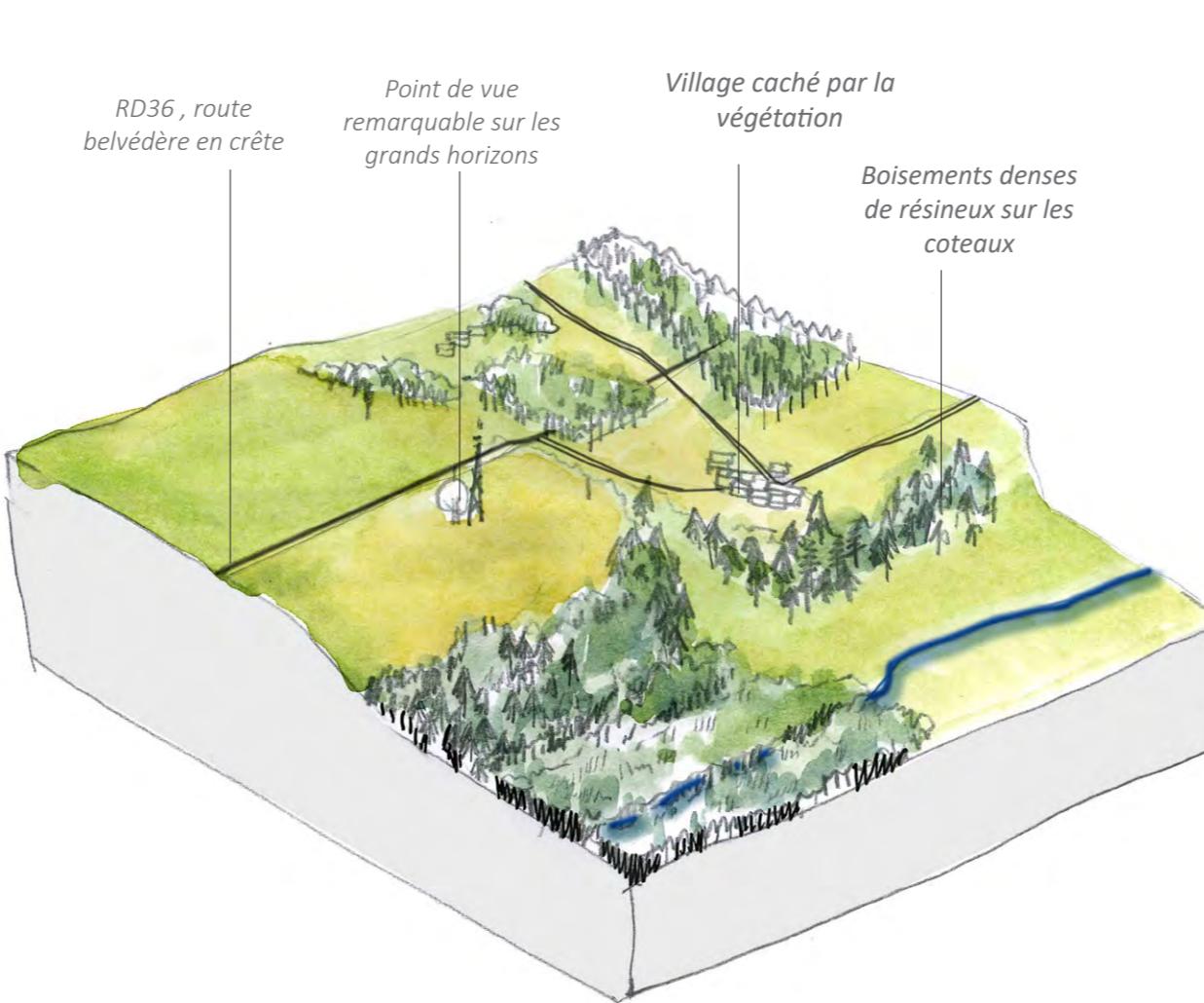
Au cours de l'élaboration de la charte du Parc, le territoire du Parc a été découpé en grands ensembles paysagers puis plus finement en unités paysagères. Le Plan paysage a questionné ces définitions suite à une analyse fine des composantes paysagères de la vallée de la Diège. Six entités paysagères ont ainsi été identifiées :

6 ENTITÉS PAYSAGÈRES IDENTIFIÉES

LES SOURCES SECRÈTES DE LA DIÈGE



LES BELVÉDÈRES DU HAUT PLATEAU



LES VALLONS BÂTIS DE SORNAC

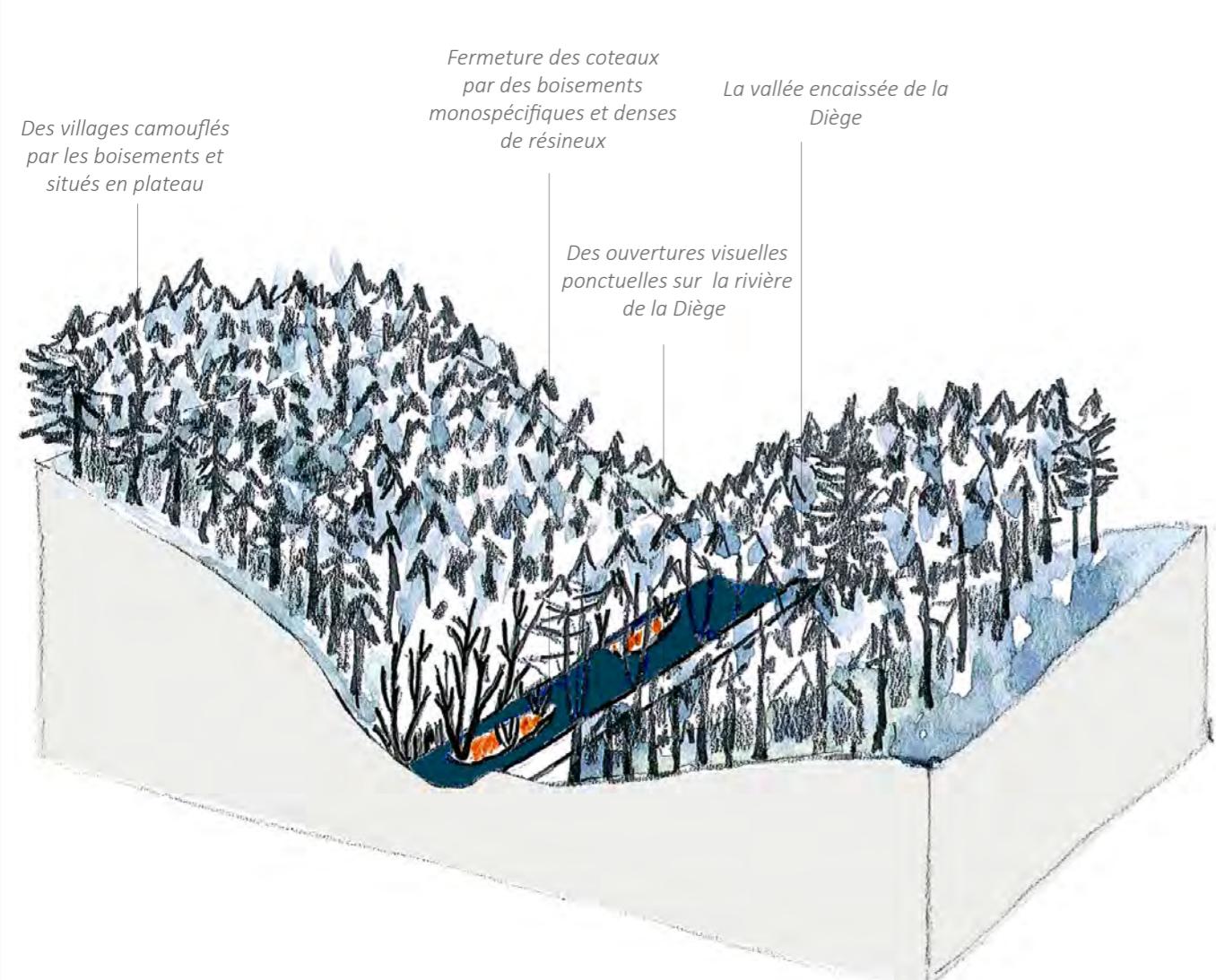


Situé au Nord du territoire d'étude et se prolongeant légèrement sur le département de la Creuse, ce secteur forme une large cuvette d'altitude où une multitude de petits ruisseaux se rejoignent pour former la rivière de la Diège. Au Nord du bourg de Saint-Setiers, plusieurs ruisseaux convergent vers les hameaux de Villemonteix et de Villevaleix. Cette petite entité réservée, englobée au milieu des prés, des petits hameaux perchés en léger promontoire sur le fond de vallée, à la faveur d'un replat.

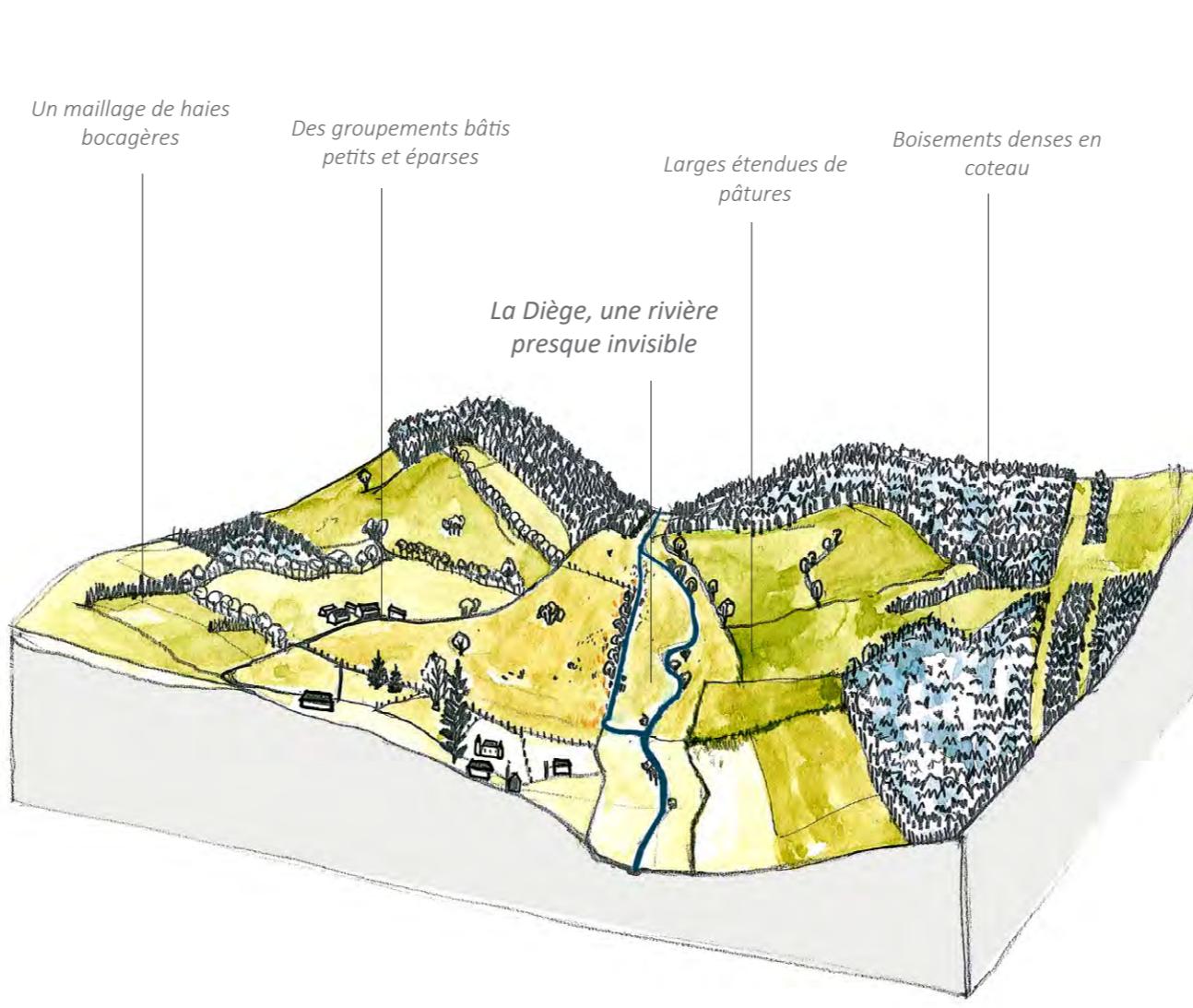
L'entité paysagère des belvédères du Haut Plateau englobe les communes de Saint-Setiers et Saint-Sulpice-les-Bois. Située au Nord Ouest du territoire, sur le rebord Sud Est du plateau de Millevaches, cette entité est caractérisée par des paysages d'altitude surplombant la vallée de la Diège et ses alentours. Ainsi de larges vues panoramiques sur les monts d'Auvergne sont offertes le long des axes routiers, depuis les villages ou chemins de randonnée. L'un des plus connus est le belvédère du Mont Audouze. D'apparence ouverts, ces paysages d'altitude se retrouvent peu à peu reboisés, refermant les vues depuis le plateau et sur les coteaux.

Cette entité est la plus «urbaine» du territoire, avec en son centre, l'implantation du bourg de Sornac en proie à un étalement urbain conséquent. Le bourg est situé sur la rive gauche de la Diège, en léger promontoire. La commune de Sornac est également ponctuée de nombreux villages et hameaux qui peuplent sa campagne. Côté rivière, en aval du moulin de Beaune, le fond de vallée de la Diège est globalement bien ouvert, présentant une vue dégagée sur les prairies humides depuis la RD172. Cette ouverture est cependant fragile, car on constate ça et là, un enrichissement progressif.

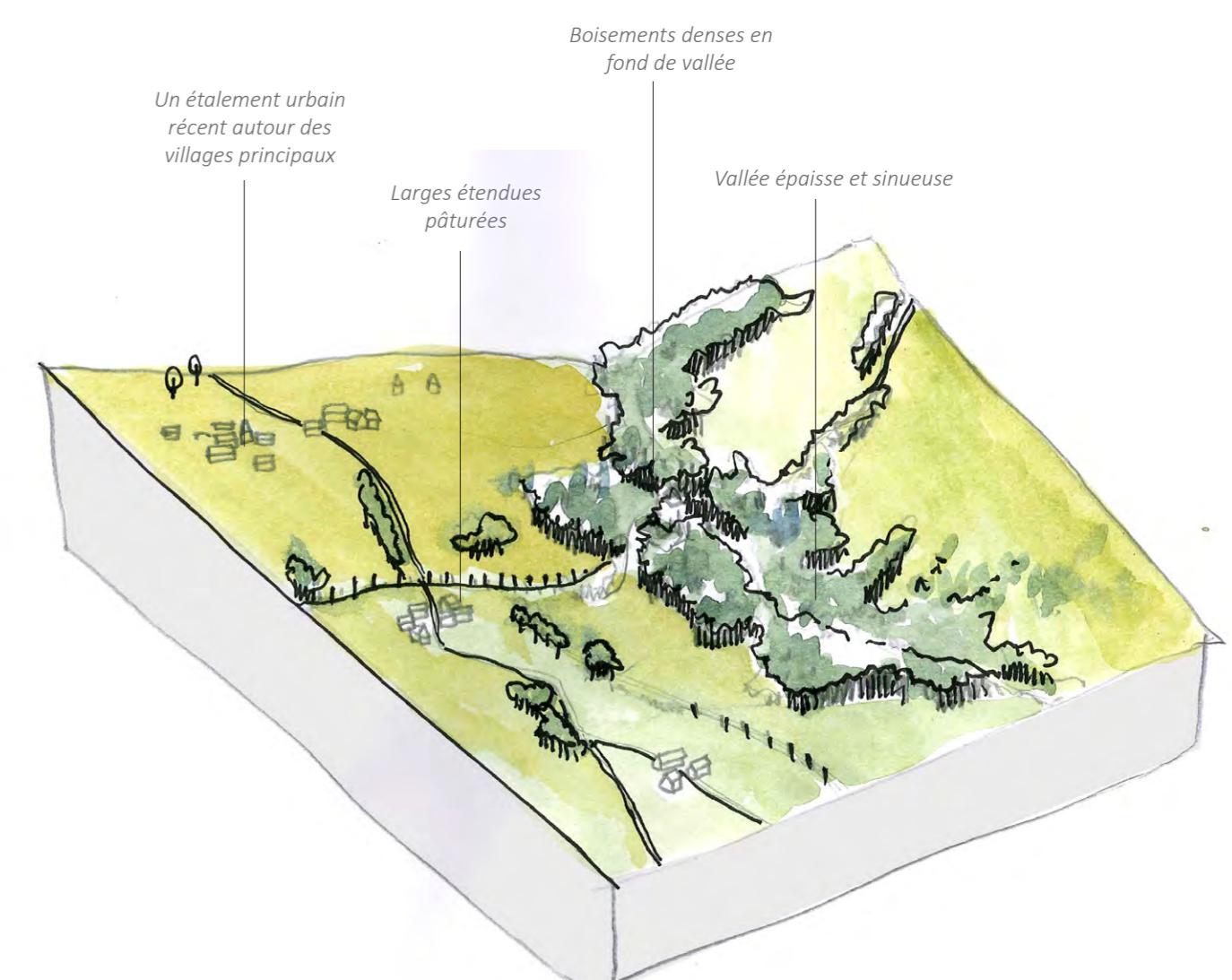
LES COTEAUX BOISÉS



LES VILLAGES CLAIRIÈRES



L'ARRIÈRE PAYS D'USSEL



Composée de grands boisements comme la forêt de Bellechassagne, cette entité est également constituée de vastes plantations de résineux. Presque entièrement boisés, les paysages sont caractérisés par un sentiment général de fermeture. Les versants boisés se resserrent et par moments, la rivière de la Diège est dissimulée sous une ripisylve* buissonnante. A d'autres moments, des fenêtres se créent et laissent alors apparaître les méandres d'une rivière plus large. Les groupements bâties y sont rares et peu visibles, camouflés par un manteau boisé se rapprochant de plus en plus des villages.

En suivant le cours de la Diège, de vastes paysages ouverts se découvrent sur les communes de Saint-Germain-Lavalops et Bellechassagne. A partir du lieu-dit des Cabanes, sur la commune de Saint-Germain-Lavalops, le paysage s'ouvre sur une large clairière. Des arbres isolés ou regroupés en petits bosquets confèrent une impression de campagne jardinée. L'écoulement de la Diège est détourné par une dérivation et sa lecture est aidée par les alignements rivulaires. La configuration de la clairière, isolée par des versants doux, fonctionne comme un amphithéâtre naturel.

L'entité paysagère de l'arrière pays d'Ussel est composée des communes de Chaveroche et de Saint-Pardoux-le-Vieux, toutes deux situées en périphérie directe d'Ussel. L'influence de la ville se ressent sur les paysages, ponctués de nombreux hameaux et villages anciens bordés de constructions nouvelles. A ces paysages de campagne périphérique, viennent s'ajouter de larges étendues pâturees, ouvertes sur les grands horizons, et la descente du plateau vers le bassin d'Ussel.

PLAN PAYSAGE DE LA VALLÉE DE LA DIÈGE

PHASE 2 : OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE

Les objectifs de qualité paysagère traduisent la réponse stratégique élaborée pour répondre aux enjeux issus de l'analyse paysagère transversale inscrite dans le diagnostic.

Grands objectifs pour la protection, l'évolution et l'aménagement des territoires, ils sont le fruit d'un travail collaboratif avec l'ensemble des acteurs du territoire (élus, habitants, partenaires...).

Ces objectifs ont notamment vocation à alimenter le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) de Haute-Corrèze Communauté en cours d'élaboration et compléter la charte paysagère du Parc Naturel de Millevaches.



4 GRANDS OBJECTIFS STRATÉGIQUES DÉCLINÉS EN OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

I/ CONSERVER ET DONNER À VOIR LE PATRIMOINE NATUREL ET BÂTI DE LA VALLÉE DE LA DIÈGE

1.1 / PRÉSERVER LE PATRIMOINE BÂTI

1.2 / IDENTIFIER ET PROMOUVOIR LE PATRIMOINE NATUREL DU TERRITOIRE

1.3 / DIVERSIFIER LES MOYENS DE PARCOURIR ET DÉCOUVRIR LE TERRITOIRE

1.4 / LONGER, TRAVERSER ET OBSERVER LA DIÈGE

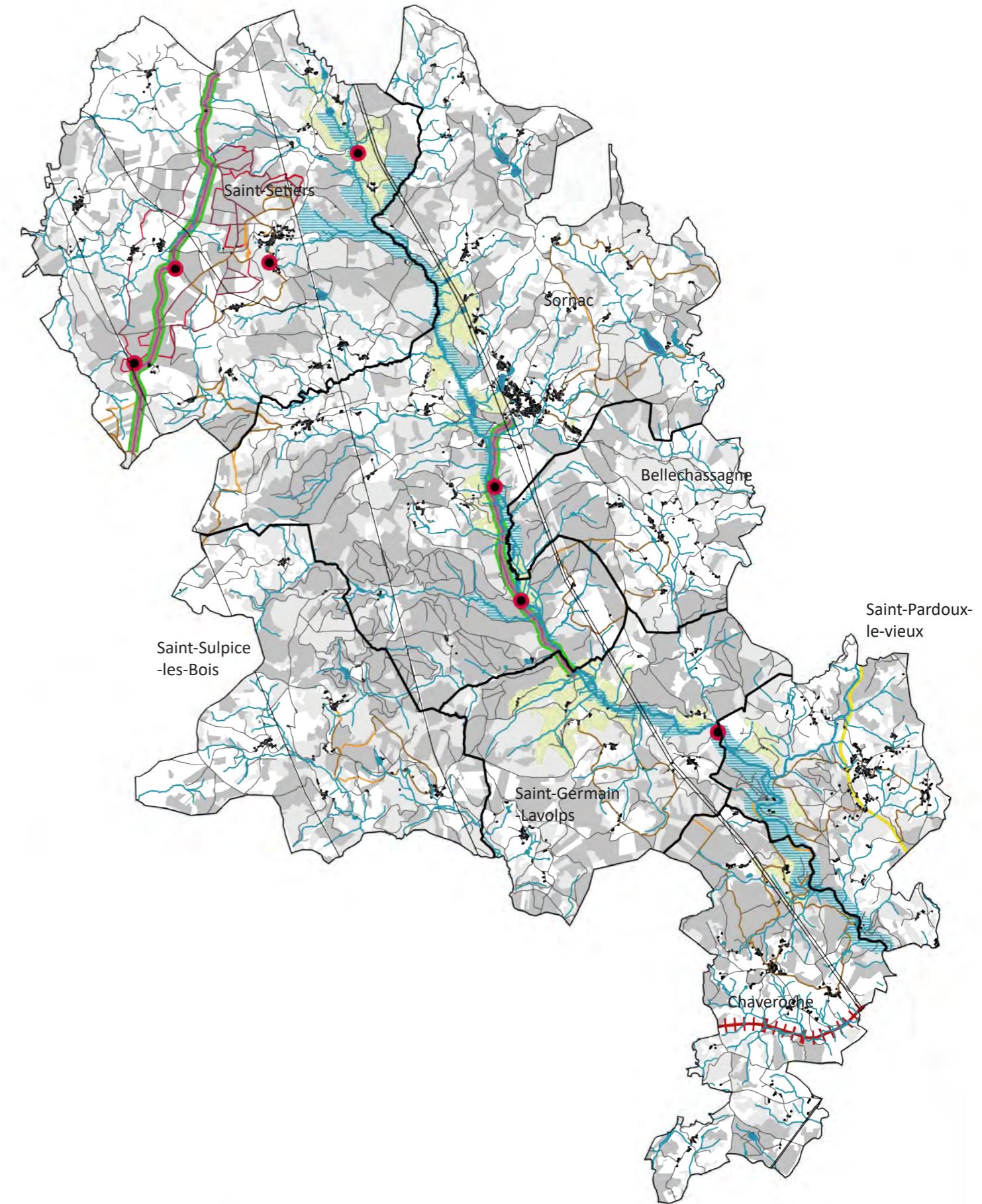
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

1.3 / DIVERSIFIER LES MOYENS DE PARCOURIR ET DÉCOUVRIR LE TERRITOIRE

- 1.3.1/ Conforter le réseau de randonnée pédestre
- 1.3.2/ Faire évoluer les activités de pleine nature (VVT/ ski de fond/ kayak) en prenant en compte le changement climatique
- 1.3.3/ Développer les parcours équestres
- 1.3.4/ Permettre la découverte de la vallée de Diège et de ses affluents par les modes doux
- 1.3.5/ Mettre en scène les 'routes paysagères'
- 1.3.6/ Réactiver l'aménagement de l'ancienne voie ferrée en 'voie verte'
- 1.3.7/ Créer ou qualifier les arrêts et sites d'observation

1.4/ LONGER, TRAVERSER ET OBSERVER LA DIÈGE

- 1.4.1/ Faire découvrir la vallée de la Diège depuis ses sources
- 1.4.2/ Maintenir des ouvertures et accès sur la rivière et les paysages de fond de vallée
- 1.4.3/ Permettre la découverte de la vallée de la Diège au-delà du territoire d'étude



II/ METTRE EN DIALOGUE LA PERCEPTION DE LA VALLÉE, DES GRANDS PAYSAGES ET DES VILLAGES

2.1/ MAINTENIR DE LARGES PAYSAGES OUVERTS

2.2/ VALORISER LES POINTS DE VUE

2.3/ FAIRE DÉCOUVRIR LES CARACTÉRISTIQUES DU PAYSAGE DE LA VALLÉE DE LA DIÈGE

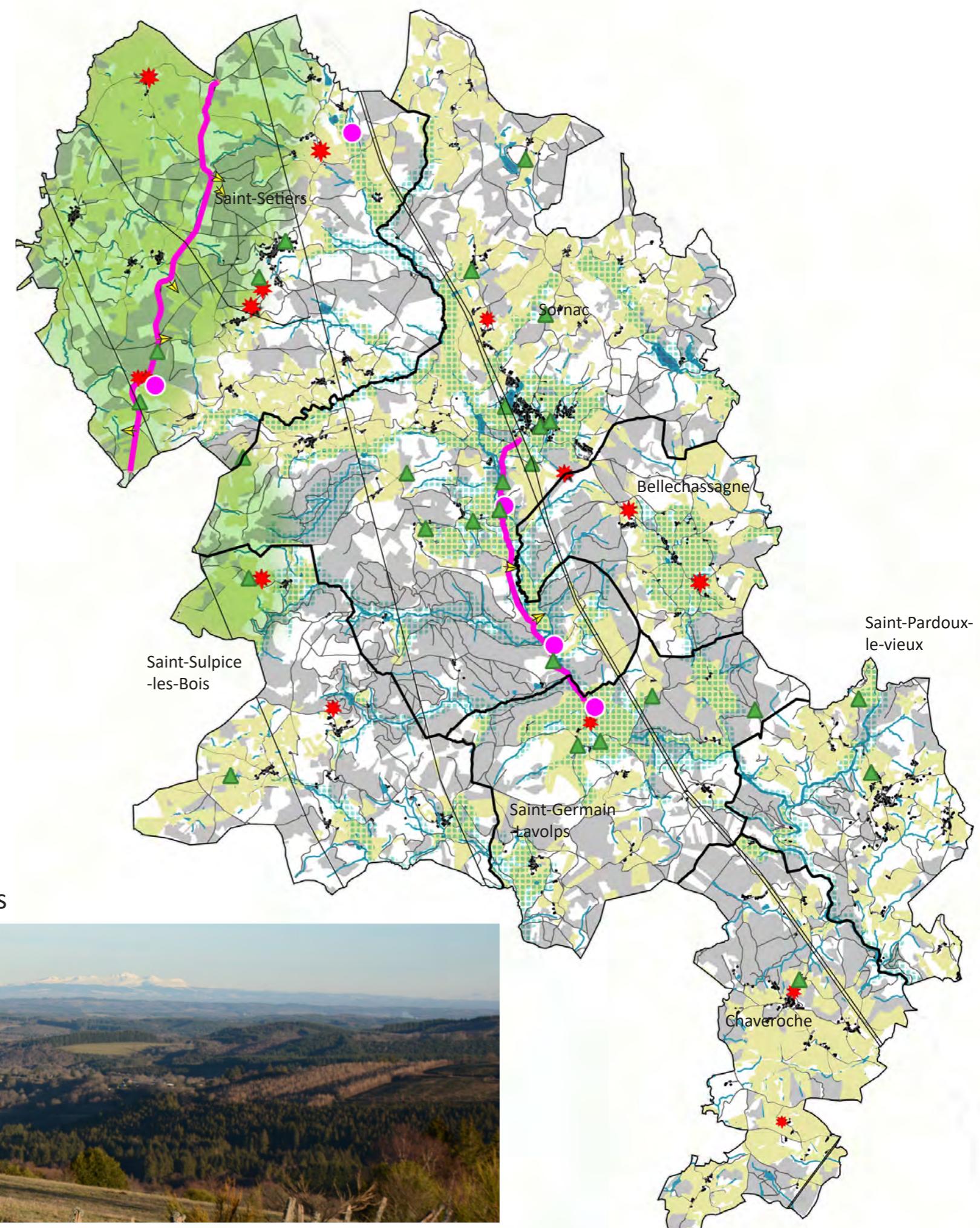
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

2.1/ MAINTENIR DE LARGES PAYSAGES OUVERTS

- 2.1.1/ Créer des percées visuelles le long des routes paysagères principales
- 2.1.2/ Préserver les horizons paysagers créés par l'activité pastorale
- 2.1.3/ Gérer les boisements de fond de vallées et coteaux afin de conserver des fonds de vallées ouverts et des vues lointaines

2.3/ FAIRE DÉCOUVRIR LES CARACTÉRISTIQUES DU PAYSAGE DE LA VALLÉE DE LA DIÈGE

- 2.3.1/ Faire de certains sites, villages et points de vue des lieux d'accroche pour la découverte du paysage
- 2.3.2/ Mettre en place un Observatoire Photographique Participatif pour témoigner de l'évolution du paysage du quotidien
- ▲ Points de vue pour l'OPP (Observatoire Photographique Participatif)
- 2.3.3/ Révéler les qualités paysagères du territoire et faire reconnaître sa valeur patrimoniale



PAYSAGES OUVERTS À PRÉSERVER, DES VUES PANORAMIQUES SUR LE LOINTAIN DONT LA VISIBILITÉ EST PERMISE DEPUIS LES ROUTES PAYSAGÈRES



Mont Audouze, Saint-Setiers



PLAN PAYSAGE DE LA VALLÉE DE LA DIÈGE

PHASE 2 : OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE

LES 4 GRANDS OBJECTIFS :

- 1 / CONSERVER ET DONNER À VOIR LE PATRIMOINE NATUREL ET BÂTI DE LA VALLÉE DE LA DIÈGE
- 2 / METTRE EN DIALOGUE LA PERCEPTION DE LA VALLÉE DES GRANDS PAYSAGES ET DES VILLAGES
- 3 / ACCOMPAGNER LES ÉVOLUTIONS DES ACTIVITÉS AGRICOLES ET FORESTIÈRES DU TERRITOIRE DANS UNE LOGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
- 4 / DYNAMISER LES VILLAGES DANS LE RESPECT DU CADRE DE VIE RURAL

III/ ACCOMPAGNER LES ÉVOLUTIONS DES ACTIVITÉS AGRICOLES ET FORESTIÈRES DU TERRITOIRE DANS UNE LOGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

3.1 / SOUTENIR L'ACTIVITÉ AGRICOLE ET SES ÉVOLUTIONS DANS UN OBJECTIF DE HAUTE QUALITÉ PAYSAGÈRE

3.2 / VISER UNE GESTION FORESTIÈRE PLUS DURABLE ET RÉSILIENTE

3.3 / ACCOMPAGNER LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT D'ÉNERGIES RENOUVELABLES SUR LE PLAN PAYSAGER

OBJECTIFS OPERATIONNELS

3.1/

SOUTENIR L'ACTIVITÉ AGRICOLE ET SES ÉVOLUTIONS DANS UN OBJECTIF DE QUALITÉ PAYSAGÈRE.

- 3.1.1/ Maintenir les parcelles ouvertes à proximité des zones habitées
- 3.1.2/ Maintenir des grandes continuités agricoles en fonds de vallées
- 3.1.3/ Privilégier le regroupement des bâtiments agricoles autour des installations existantes et mieux cadrer l'implantation et l'aspect des constructions agricoles

3.2/

VISER UNE GESTION FORESTIÈRE PLUS DURABLE ET RÉSILIENTE.

- 3.2.1/ Viser l'exemplarité de gestion patrimoniale et multifonctionnelle des forêts communales
- 3.2.2/ Viser une gestion durable et résiliente sur le long terme de la forêt privée



- 3.2.3/ Diversifier les boisements afin de favoriser les essences de feuillus
- 3.2.4/ Proposer des principes de «qualité paysagère» sur les sites sensibles notamment de fond de vallée et sur les crêtes, abords de villages, routes et chemins et points de vue

- 3.2.5/ Développer les débouchés locaux de la filière bois pour des projets intégrés dans le paysage

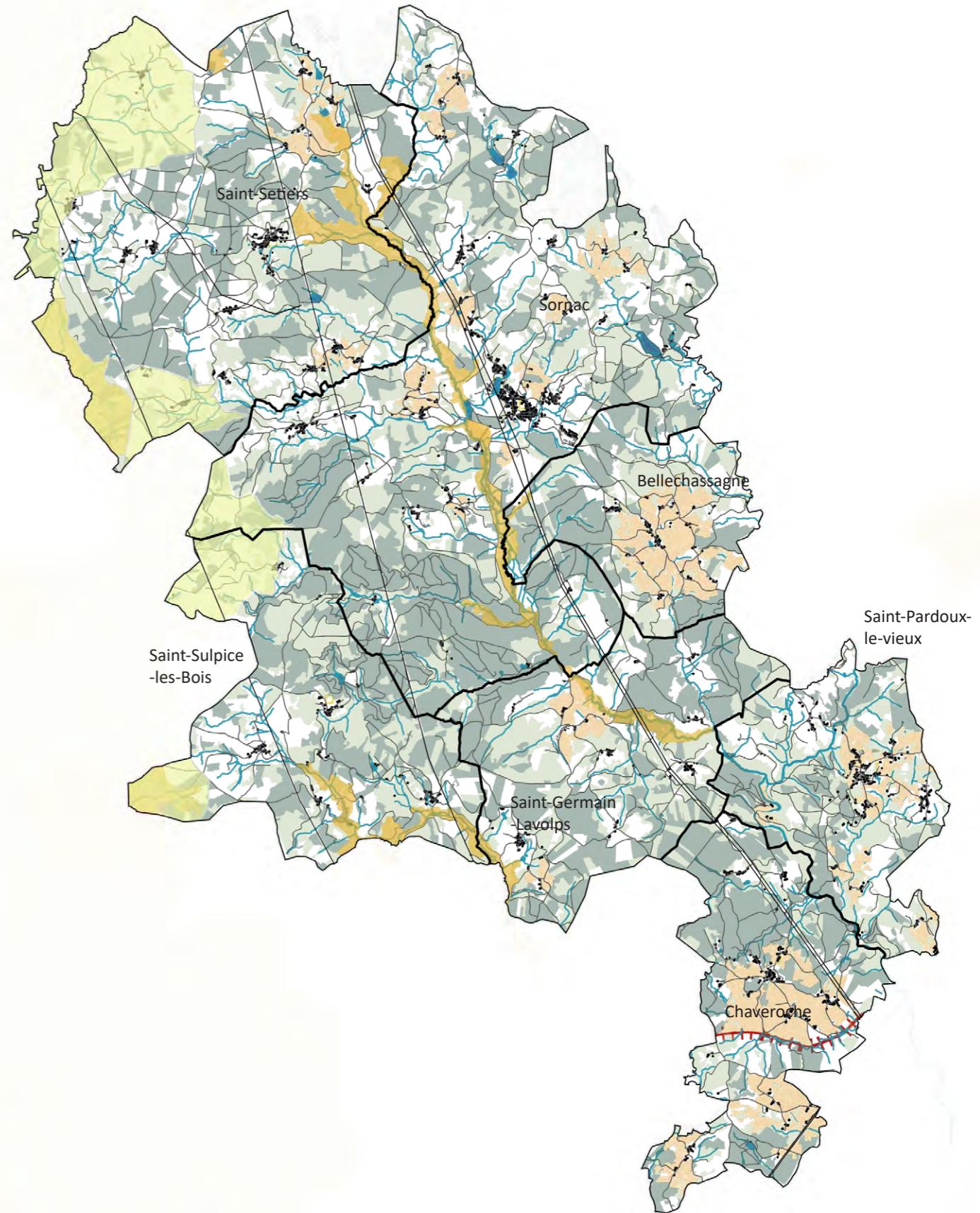
3.3/

ACCOMPAGNER LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT D'ÉNERGIES RENOUVELABLES SUR LE PLAN PAYSAGER.

- 3.3.1/ Encadrer l'implantation des grandes structures de production d'énergies renouvelables

- 3.3.2/ Réduire la visibilité des structures d'énergies renouvelables

- 3.3.3/ Mieux prendre en compte les impacts paysagers dans l'exploitation de la forêt et du bois énergie



IV/ DYNAMISER LES VILLAGES DANS LE RESPECT DU CADRE DE VIE RURAL

4.1 / ENCADRER L'EXTENSION URBAINE AU « COUP PAR COUP » DES BOURGS ET VILLAGES

4.2 / DENSIFIER LES BOURGS EN RESPECTANT LES MORPHOLOGIES URBAINES LOCALES

4.3 / RÉHABILITER LES CENTRES ANCIENS EN INTÉGRANT LES COMMERCES ET SERVICES DE PROXIMITÉ

4.4 / DÉVELOPPER UN RÉSEAU D'ESPACES VERTS PUBLICS ET DE RENCONTRE DANS LES BOURGS ET VILLAGES PRINCIPAUX

OBJECTIFS OPERATIONNELS

4.3/

RÉHABILITER LES CENTRES ANCIENS EN INTÉGRANT LES COMMERCES ET SERVICES DE PROXIMITÉ



- 4.3.1/ Redynamiser les bourgs anciens par la reconquête du bâti vacant



- 4.3.2/ Maintenir et renforcer le tissu commercial et de service existant



- 4.3.3/ Développer les activités ambulantes et animations



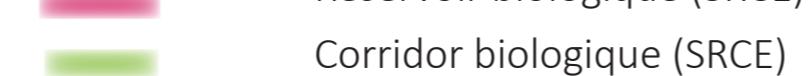
- 4.3.4/ Tisser des liens entre les établissements de services (fondation J. Chirac) et les bourgs



4.4/

DÉVELOPPER UN RÉSEAU D'ESPACES VERTS, PUBLICS ET DE RENCONTRE DANS LES BOURGS ET VILLAGES PRINCIPAUX

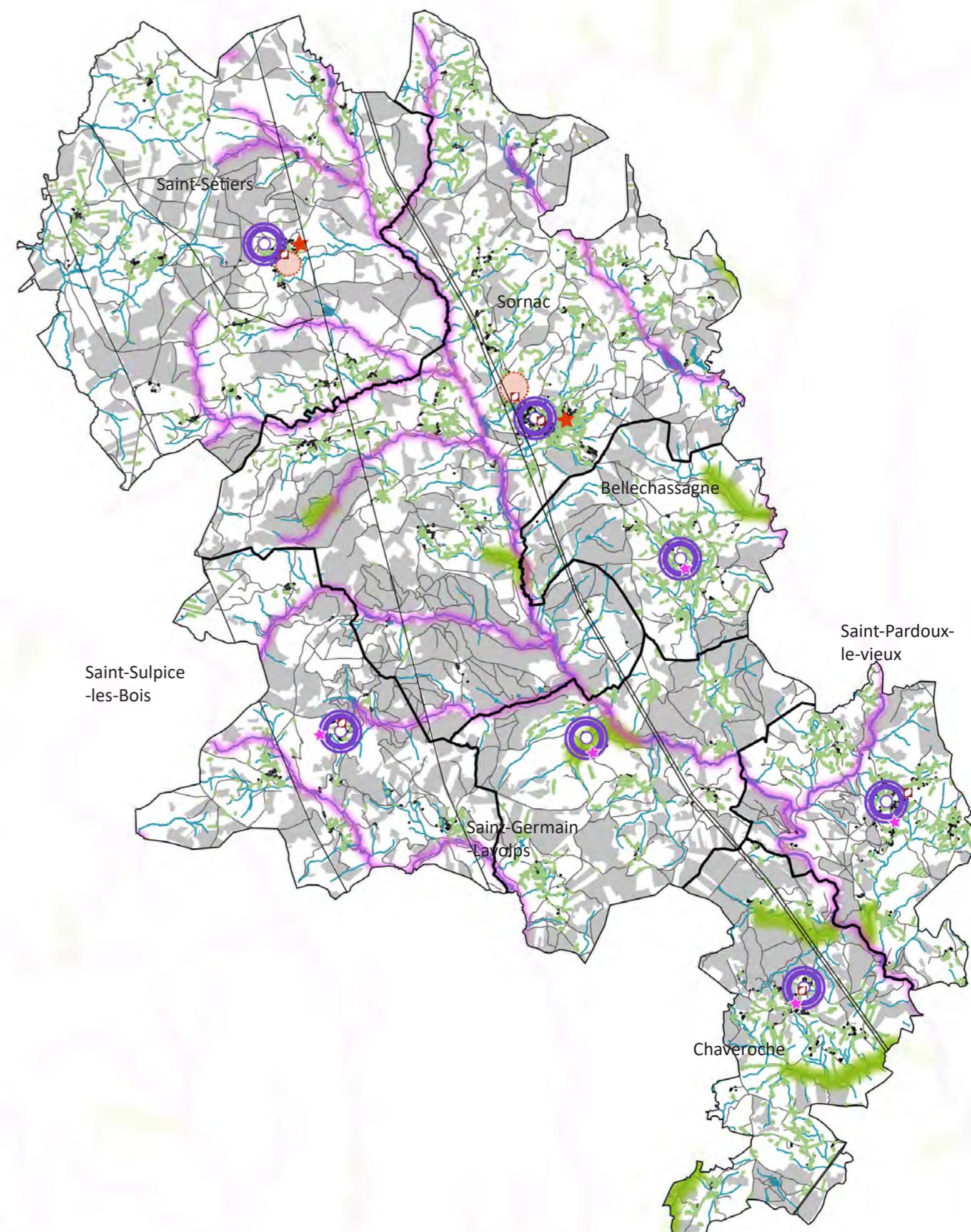
- 4.4.1/ Maintenir les espaces verts et milieux naturels zone urbaine et dans les projets



- 4.4.2/ Requalifier les espaces publics dégradés ou peu utilisés

- 4.4.3/ Valoriser les connexions (liaisons douces, corridors écologiques...) entre les espaces bâties et la campagne

- 4.4.4/ Développer des «événements fédérateurs» autour du patrimoine et de la vie locale



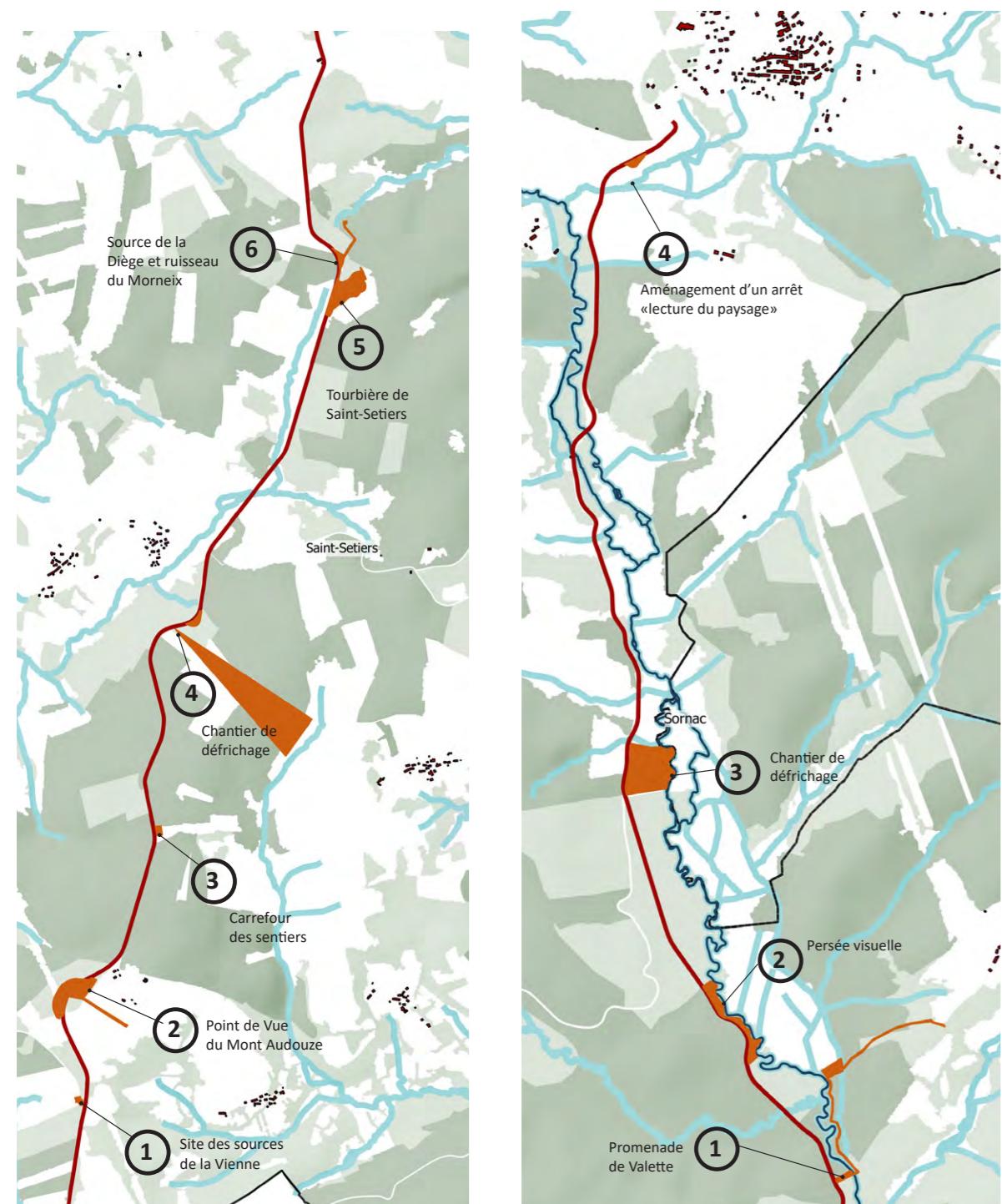
PLAN PAYSAGE DE LA VALLÉE DE LA DIÈGE

PHASE 3 : PROGRAMME D'ACTIONS

Le troisième volet du Plan Paysage constitue la traduction des objectifs de qualité paysagère sous forme de Programme ou Plan d'actions afin de proposer des méthodes et projets concrets pour agir sur l'évolution des paysages à court et moyen termes.
15 fiches-actions ont ainsi été proposées.

AMÉNAGER ET VALORISER LES ABORDS DES ROUTES PAYSAGÈRES

L'aménagement des abords de la RD36 et RD172



Références

Étude "Fenêtres sur Loire" réalisée en 2013 sur l'agglomération Blésoise (41) a identifié 36 percées visuelles à réaliser ou à renforcer pour offrir des points de vue sur la Loire depuis le réseau cyclable et piétonnier et depuis le réseau routier.
Chantier participatif à Budelière en Creuse organisé par l'ONF avec un objectif de restaurer les points de vue sur les gorges de la Tardé.

Exemples de «structure d'observatoire des paysages»



Le Rocher, collectif ETC et SAFI, parc départemental de la tour d'Arbois (13) est un observatoire du paysage. Cette forme complexe, ce caillou de bois brûlé, est une halte sur le chemin du GR2013.



Les refuges péri-urbains de Bordeaux métropole, Collectif les bruits du frigo. Projet d'itinérance en périphérie de la métropole en proposant des nuits-étape en refuge insolite.

Concours de micro-architecture «Loire et loges» lancé en 2014 par la ville de Tours, la Mission Val de Loire Patrimoine Mondial de l'Unesco et la Maison de l'Architecture du Centre a pour but de concevoir un abri pour l'accueil du cyclotourisme. Le projet est réalisé par le centre de formation des apprentis 37. Source : communearchi



FAIRE DÉCOUVRIR LA DIÈGE ET SA VALLÉE

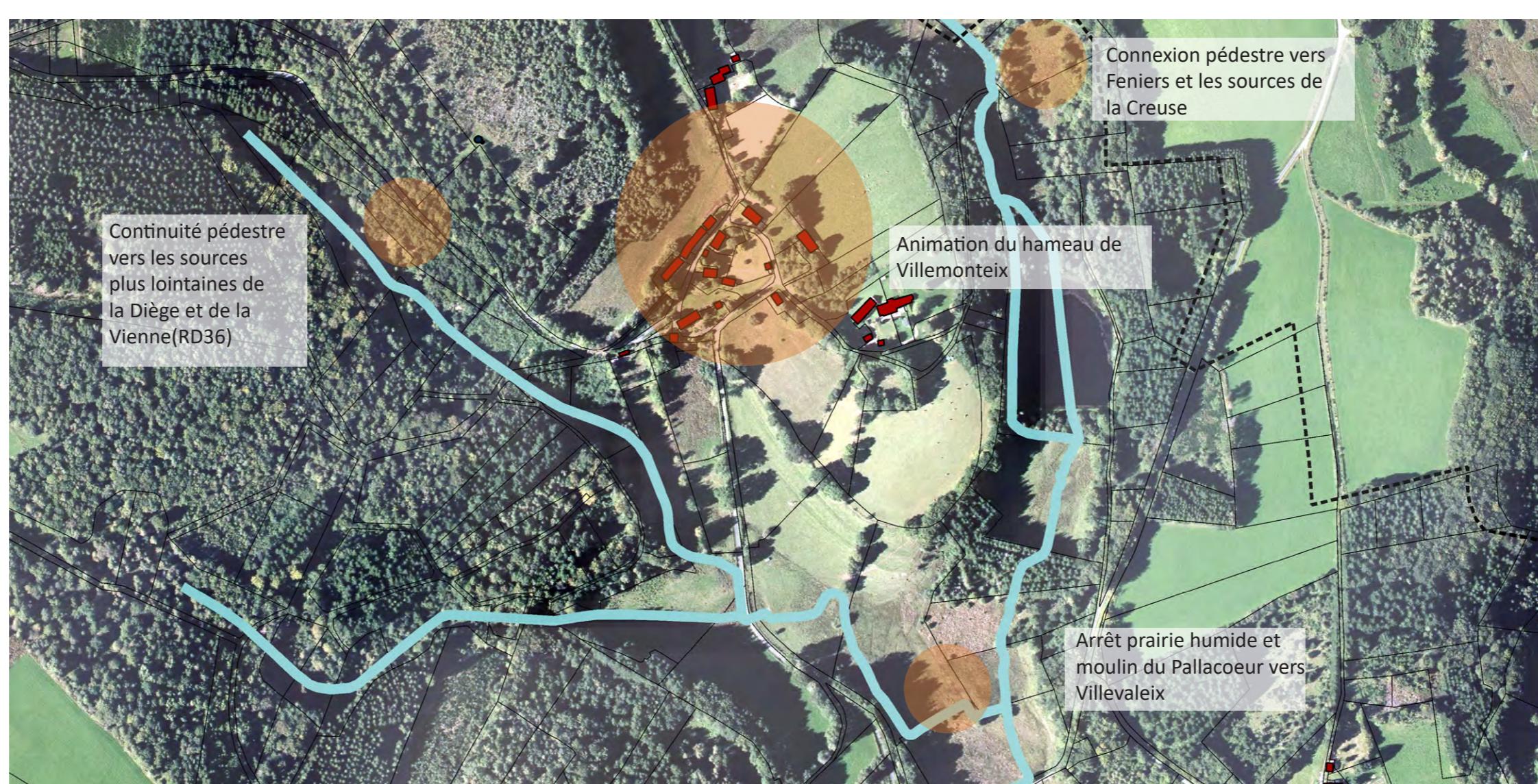
Exemple du village de Villemonteix -commune de Saint-Setiers-, site de sources et carrefour de sentiers.

1/ Repérage d'un parcours pédestre, équestre et cyclable avec les associations de randonnée locales, qui met en lien les sources de la Diège, de la Creuse, de la Vézère et de la Vienne.

2/ Lancement d'un appel à idées pour animer le parcours de structures artistiques pérennes et éphémères le long de la rivière de la Diège afin de proposer des pauses contemplatives (belvédère, land art, banc, ponton,etc.)

3/ Mise en place d'une signalétique et panneaux d'information pédagogiques sur le hameau de Villemonteix traitant des thématiques de paysannerie, parcours de l'eau et activités liées.

5/ Organisation de chantiers participatifs afin de défricher des parcelles de fond de vallée à fort enjeu paysager et écologique. L'ouverture des milieux permettra la création de fenêtres paysagères et l'implantation de prairies humides.



Références



ONG Bleu versant travaille sur un programme de sensibilisation pour la préservation des ressources en eau face aux enjeux du changement climatique. Des performances artistiques ont ainsi été menées afin de raconter le parcours de l'eau et ses obstacles.



Festival Impressions d'architecture, Val de Brie (54), collectif ETC. Mission de co-construction avec les habitants de structures permettant de créer un lien entre 3 anciennes communes aujourd'hui fusionnées.

AMÉNAGER DES ESPACES DE RENCONTRE QUALITATIFS

Références

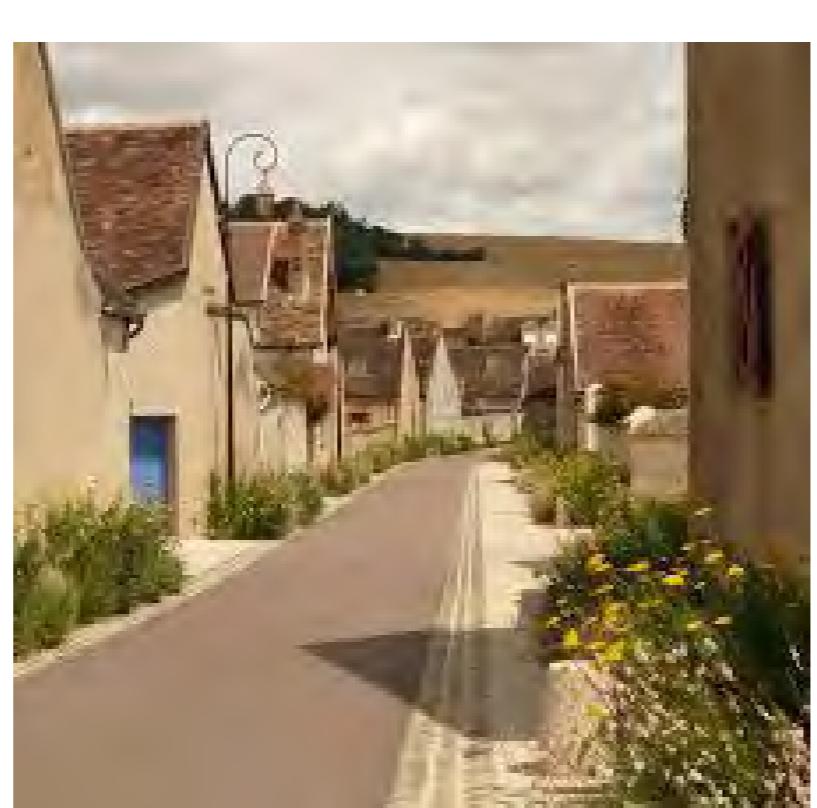
Des aménagements légers qui favorisent la place du piéton dans les villages et la végétalisation des espaces publics

1/ Sécurisation d'une circulation piétonne et cyclable visible ponctuée d'espace de repos (banc / plateforme bois / ...)

2/ Renforcement de la mixité d'usages (arboretum / parc / aire de jeux / ...)

3/ Sensibilisation des plus jeunes aux enjeux écologiques liés à la forêt par la mise en place d'ateliers avec les scolaires.

4/ Organisation d'événements festifs et pédagogiques réguliers autour des thématiques du développement durable.



Requalification de la traversée de village, La Chapelle-sur-oreuse (89), Cambium (17)



Aménagement de la Place St-Felix, Les Cabannes (81) / Atelier GAMA



Parking planté, le Tholonet (13)

PLAN PAYSAGE DE LA VALLÉE DE LA DIÈGE

PHASE 3 : PROGRAMME D'ACTIONS

Fiche Action 1 : Animer le Plan Paysage

Fiche Action 2 : Créer des fenêtres de paysage aux abords des routes paysagères

Fiche Action 3 : Aménager et valoriser les abords des routes paysagères

Fiche Action 4 : Faire découvrir la Diège et sa vallée

Fiche Action 5 : Préserver les silhouettes villageoises

Fiche Action 6 : Aménager des espaces de rencontre qualitatifs

Fiche Action 7 : Conduire une forêt communale exemplaire

Fiche Action 8 : Renforcer le rôle paysager de la forêt

Fiche Action 9 : Intégrer les structures d'énergie renouvelable

Fiche Action 10 : Renforcer le maillage de chemins et circuits nature

Fiche Action 11 : Promouvoir l'activité agricole pour maintenir l'ouverture des paysages

Fiche Action 12 : Préserver et faire perdurer les motifs paysagers du plateau

Fiche Action 13 : Développer des morphologies urbaines respectueuses des paysages

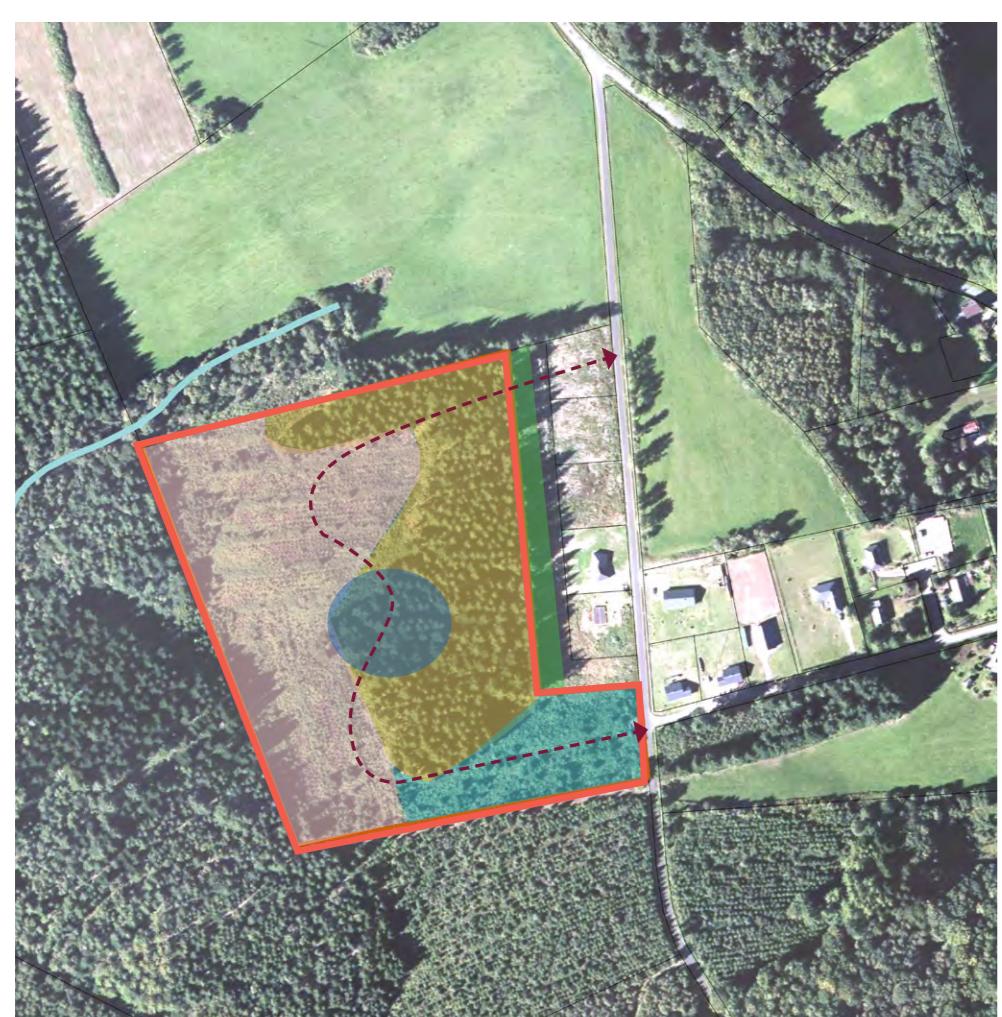
Fiche Action 14 : Conforter le bourg-centre de Sornac

Fiche Action 15 : Transformer l'ancienne voie ferrée en voie Verte



CONDUIRE UNE FORÊT COMMUNALE EXEMPLAIRE

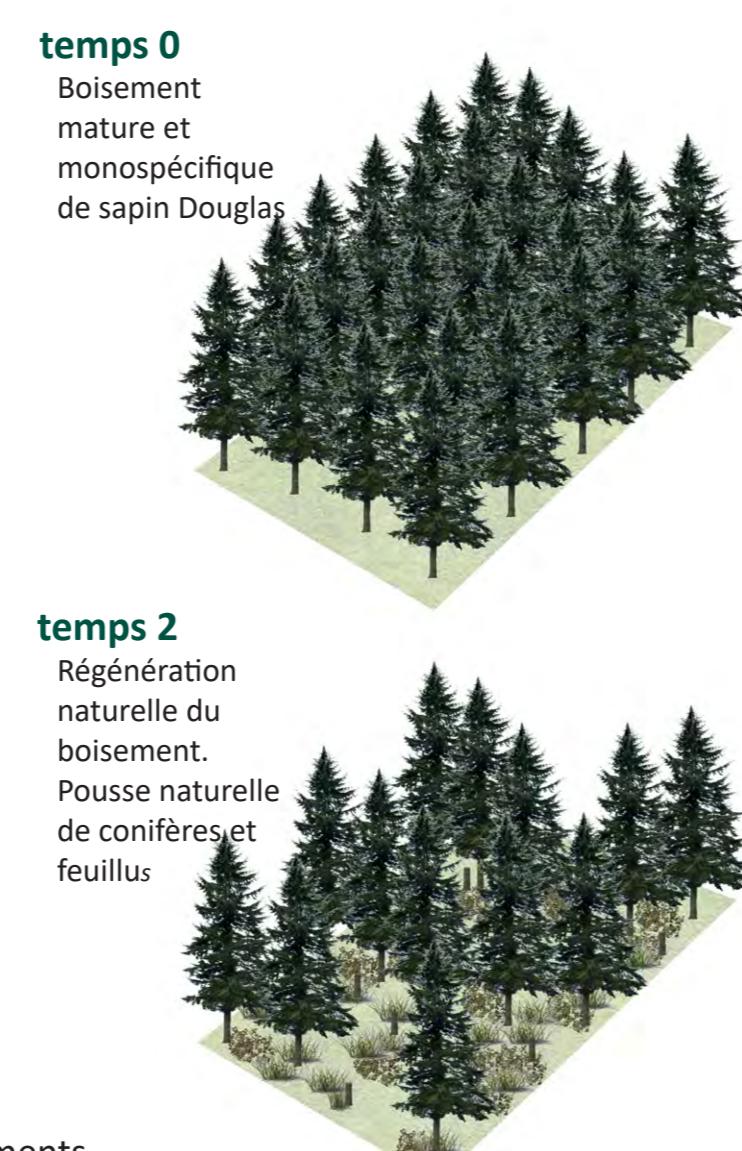
Création d'une forêt «test» à Bellechassagne



Zone «test»
Clairière
Lisière naturelle

Coupe «d'éclaircie»
Régénération naturelle des boisements
Circulation piétonne

Régénération naturelle d'un peuplement forestier



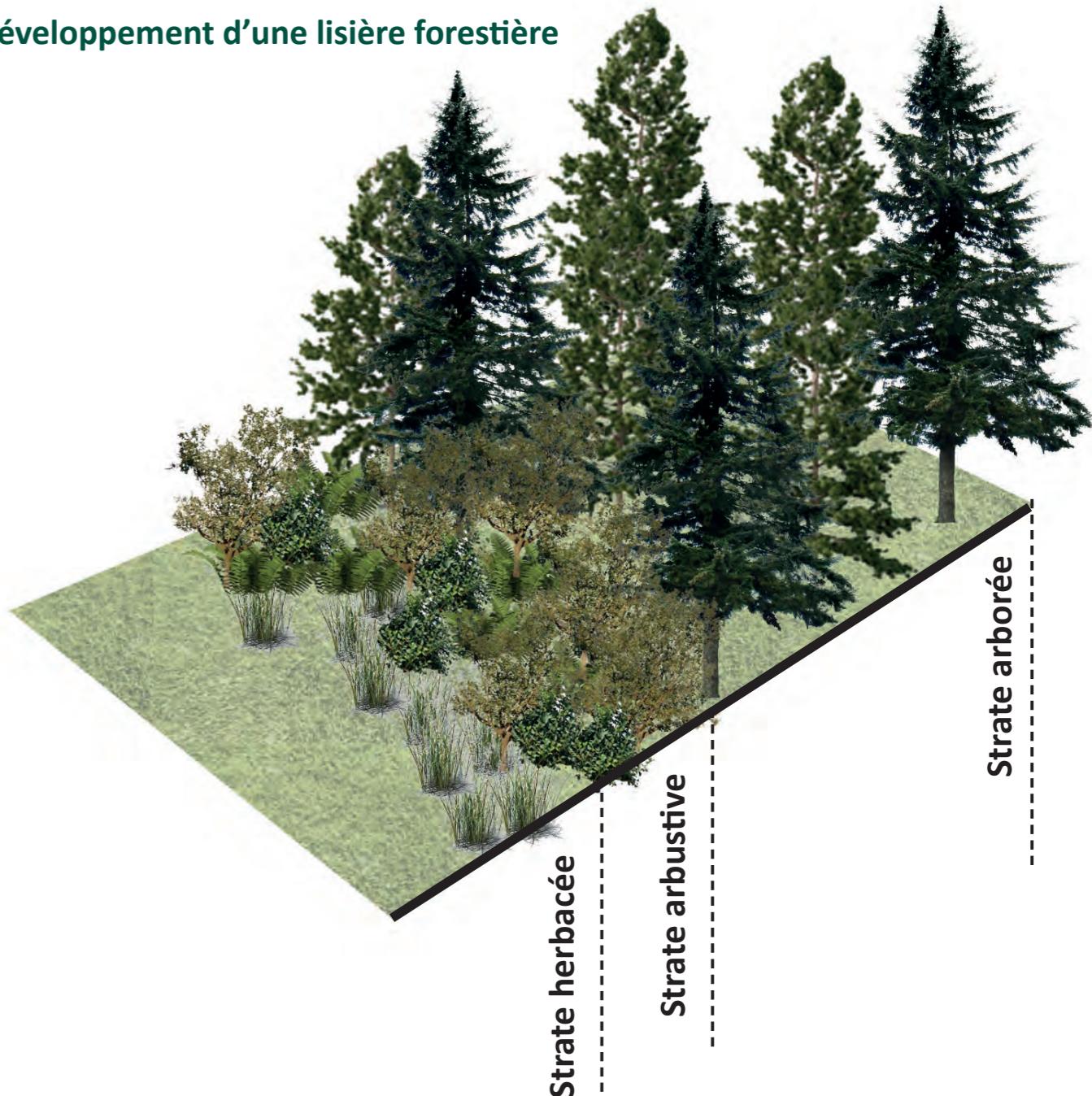
Temps 0 Boisement mature et monospécifique de sapin Douglas

Temps 1 Coupé d'éclaircie

Temps 2 Régénération naturelle du boisement. Pousse naturelle de conifères et feuillus

Temps 3 Forêt mixte feuillus et conifères

Développement d'une lisière forestière



RENFORCER LE MAILLAGE DE CHEMINS ET CIRCUITS NATURE

Références

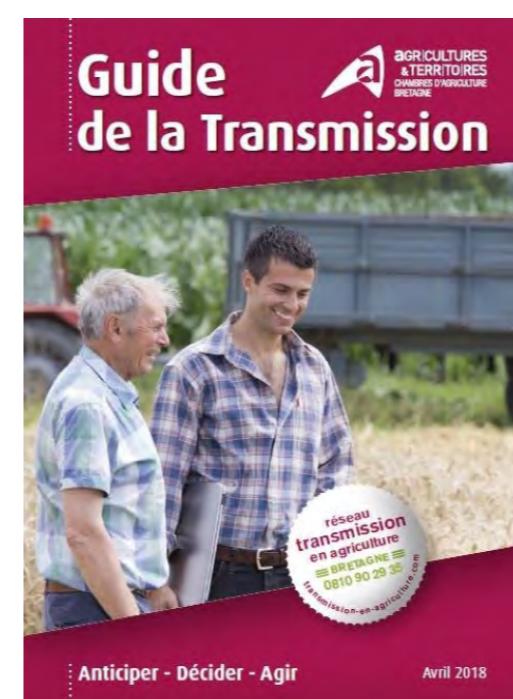


Sentier d'interprétation des landes du Puy de la Croix, lac de Vassivière, Conservatoire du littoral et des rivages lacustres. Ce sentier de 2,5 km au bord du lac est ponctué de sculptures qui racontent des légendes d'autrefois.

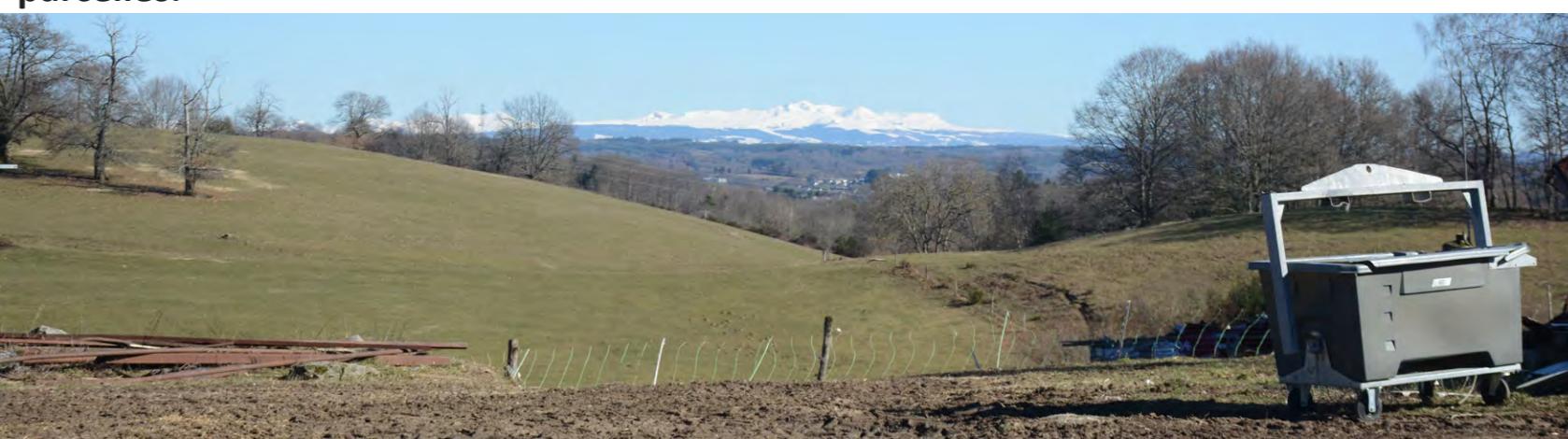


Festival Estuaire, Lavau-sur-Loire. «L'observatoire» de Tadashi Kawamata offre une vue panoramique sur les marais ligériens.

PROMOUVOIR L'ACTIVITÉ AGRICOLE POUR MAINTENIR L'OUVERTURE DES PAYSAGES



- Garantir la présence d'activité d'élevage à proximité des villages afin de maintenir de vastes espaces ouverts.
- Mise en place d'outils (réglementaires, financiers...) afin de limiter l'enfrichement des parcelles.



Grande étendue pâturée qui ouvre sur les paysages lointains

DÉVELOPPER DES MORPHOLOGIES URBAINES RESPECTUEUSES DES PAYSAGES

Références



Résidence d'architectes menée par Territoires pionniers et la Maison de l'architecture de Normandie. Organisée à des fins culturelles et pédagogiques en faveur des habitants et des usagers des territoires ruraux ou urbains. Disponibilité durant 6 semaines d'un binôme composé de deux architectes ou d'un architecte mandataire, et d'un autre professionnel, urbaniste, paysagiste, etc.



Réhabilitation d'une maison de ville, Rennes (35) / Onzième Etage & Paul-Eric Schirr-Bonnans Architecte



Extension contemporaine en bois, Atelier-RK, Jean-Pierre Rodriguez, architecte DPLG, Thonac-en-Dordogne (24)



Construction contemporaine en dent creuse, Dinan (22)

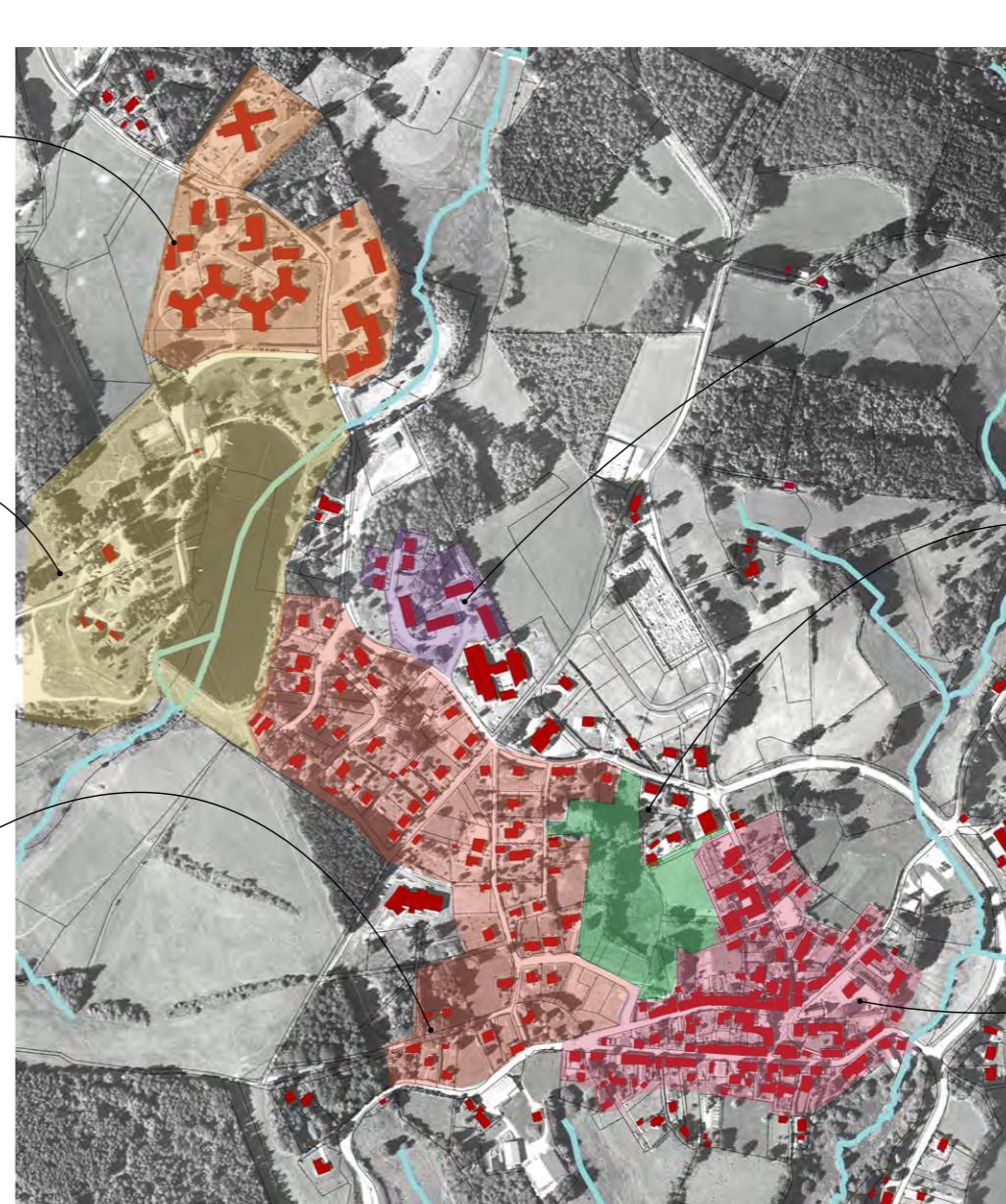
CONFORTER LE BOURG CENTRE DE SORNAC

Des enjeux urbains et paysagers à prendre en compte dans l'aménagement du bourg

«Les Tamaris», maison d'accueil spécialisée à connecter au bourg.

L'étang de Sornac, un espace public à valoriser

Intégrer les quartiers pavillonnaires d'entrée de ville aux paysages (densification / traitements des haies / circulation douce/etc.)



Quartier des HLM :
Reconversion du site à prévoir en prenant en compte la problématique de valorisation de l'entrée de ville

Site stratégique pour un espace commun reliant la ville ancienne à la ville nouvelle. (développement d'un habitat novateur respectueux de l'architecture traditionnelle / création d'un espace public de rencontre)

Préserver la morphologie ancienne du bourg. Garantir le maintien et le développement des commerces et services